

Le magazine de la FCPE
Pour l'enfant vers l'homme

la revue DES parents

ISSN:0223-0232

→ **CONSEIL 9**
Face à la rumeur :
comment réagir ?



→ **VIE SCOLAIRE 15**
Le b.a.-ba du nouveau brevet
des collèves



→ **PORTRAIT 20**
Anne Dominici, mère
d'une enfant dyspraxique

n°407 septembre 2016 / 2,28 €

Comment apprend-on ?

page 21



sommaire

Famille

- 04 En bref :** A savoir, à cliquer, à lire, à voir
- 07 Métier :** Accompagnateur-riche de moyenne montagne
- 08 Santé :** Troubles de la thyroïde chez l'enfant
- 09 Conseil :** Face à la rumeur : comment réagir ?
- 10 Vie au quotidien :** Internat : surmonter la séparation et maintenir le lien



Liliana Moyano,
présidente
de la FCPE

Paris, le 26 juillet 2016.

POUR UNE ÉDUCATION À L'ORIENTATION, CHOISIE ET PERMANENTE

La rentrée scolaire est toujours une source de nouveautés avec ses joies, avec ses inquiétudes et ses angoisses parfois, mais aussi et surtout avec ses interrogations pour les enfants comme pour leurs parents.

Le monde de l'école est rempli de « codes » qu'il n'est pas toujours évident de déchiffrer ou de connaître. Les questions sont nombreuses et les réponses pas toujours évidentes à trouver.

La première des questions est souvent liée à l'orientation des élèves, de nos enfants.

Quelle filière choisir ? Quelle voie trouver ? Quelle insertion professionnelle et quel avenir chercher ? Telles sont les nombreuses interrogations qui méritent des réponses claires à la fois de la part de l'institution scolaire mais aussi de la part du monde du travail.

Vécu encore trop souvent comme un saut dans l'inconnu, le processus d'orientation mérite d'être permanent. En effet, la FCPE milite pour que cette orientation soit choisie et non plus subie. Elle doit donc prendre en compte les aspirations des élèves et leurs choix doivent être respectés pour ce qu'ils sont et non pas réduits à des algorithmes préprogrammés. L'éducation au choix de l'orientation doit être un processus continu tout au long de la scolarité pour éviter les avis trop souvent perçus comme des couperets !

Prétendre y parvenir ne peut pas faire l'économie d'un meilleur service public de l'orientation pour tous, avec plus de moyens humains et techniques, plus de professionnalisme, une meilleure organisation et une meilleure répartition de ce service sur l'ensemble des territoires.

Prétendre y parvenir c'est aussi reconnaître que le rôle de tous les adultes est primordial. L'école est dans la société, c'est à dire dans un environnement économique et social d'une grande diversité. En ce sens, faire découvrir aux jeunes cette communauté plurielle d'hommes et de femmes qui bâtissent un projet ensemble est la meilleure manière d'entrevoir le monde du travail. Il ne suffit plus de se focaliser seulement sur le fonctionnement hiérarchique ou seulement encore sur le geste professionnel.

La réforme du Collège se met en œuvre à l'occasion de cette rentrée : elle devra permettre cette éducation à l'orientation. En conséquence, le lycée ne pourra plus fonctionner de la même manière. Il devra, lui aussi, être réformé, pour cesser la séparation hermétique des voies et des filières.

C'est le meilleur moyen pour que les jeunes réussissent à la fois leur orientation, leur poursuite d'études et leur insertion !

Bonne rentrée à tous !

Éducation

- 13 En bref :** A savoir, à cliquer, à lire, à voir
- 14 Comprendre / Texte juridique**
- 15 Vie scolaire :** Le b.a.-ba du nouveau brevet des collégiés
- 16 Débat :** L'école est-elle condamnée à produire de l'inégalité ? Interviews du sociologue Camille Peugny et d'Hervé Lefeuve, responsable de la MAEP de Paris
- 17 Initiative :** L'accompagnement du travail personnel des élèves dans un collège de Sevran (93)
- 20 Débat :** Anne Dominici, mère d'une enfant dyspraxique



Dossier

Comment apprend-on ?

21 à 29

Comment les enfants apprennent-ils ? Comment leur vient le savoir ? La réponse est loin d'être unanime. De ceux qui affirment qu'il suffit d'écouter le « maître » à ceux qui pensent qu'il faut être actif et échanger avec les autres, les théories de l'apprentissage ont une longue histoire. Pour en mesurer l'impact, il suffit d'observer les pratiques d'enseignement.



Fédération

- 31 Agenda**
- 32 Arguments :** La gratuité à l'école remise en cause
- 34 En régions**

Pages spéciales départementales : 03, 05, 14, 16, 19, 21, 23, 31, 34, 37, 38, 40, 42, 44, 45, 60, 69, 79, 87, 92, 95.

Encart publicitaire jeté : ADL Partner.

Jusqu'au 8 janvier 2017



Le Grand Orchestre des animaux

Ils hululent, bêlent, gazouillent, bourdonnent, gémissent, glougloutent... La nouvelle exposition de la Fondation Cartier pour l'art contemporain est inspirée de l'œuvre de Bernie Krause, musicien et bioacousticien américain. Pendant plus de 40 ans, il a collecté près de 5 000 heures d'enregistrement archivant les sons de près de 15 000 espèces animales ! Les visiteurs seront donc conviés à une immersion sonore des plus fascinantes à l'étage inférieur du bâtiment après avoir découvert les œuvres visuelles de nombreux artistes dans la maison de verre. Pendant toute la durée de l'événement, plusieurs ateliers sont proposés aux enfants et spécialement conçus pour eux. Comme



l'atelier scientifique animé par le biologiste Christian Sardet lors duquel ils observeront l'univers mystérieux du plancton à l'aide de microscopes.

261, boulevard Raspail, Paris 14^e.

Tarifs : 12 euros, 8 euros, gratuit pour les moins de 13 ans. fondation.cartier.com

mom-art.org



Aller au musée en famille

« J'ai le droit de m'asseoir. Le droit de ne regarder que les détails. Ou encore le droit de partager à haute voix mes impressions »... Est-ce bien raisonnable d'imposer aux enfants d'adopter une attitude d'adultes quand ils visitent un musée ? Non, dit l'association Mom'Art, qui a été créée pour aider les musées, les muséums, les sites culturels de toute la France à améliorer leur accueil et leurs services pour les familles. Alors, elle les invite à signer une charte des bonnes pratiques. Et s'engagent ainsi à proposer des outils pédagogiques et ludiques pour les petits visiteurs, à autoriser la photographie et les carnets à dessins, à mettre à disposition un espace où se restaurer... Ils sont déjà nombreux à avoir fait ces promesses : le Centre Pompidou à Paris, le Musée Fabre à Montpellier, le Musée Ziem à Martigues...



A Lyon jusqu'au 30 avril 2017



A vos pieds

Qu'elles soient sandales, bottes, mocassins, babouches ou bien d'autres, les chaussures sont intimement liées aux histoires humaines. Témoins de nos modes de vie, elles sont aussi objets de désirs et marquent souvent une appartenance à un groupe. Pour mieux comprendre ce que vos pieds révèlent, le Musée des confluences à Lyon met en scène une exposition dédiée en partenariat avec le musée international de la chaussure de Romans-sur-Isère. Les visiteurs pourront tenter de reconnaître des souliers issus de tous les continents, du 16^e au 21^e siècle, des délicats lotus pour pieds bandés chinois aux actuelles baskets.



Tarif : 9 euros, gratuit pour les moins de 18 ans. museedesconfluences.fr

Pilule du lendemain



Une délivrance facilitée dans les collèges et lycées



Il n'est désormais plus nécessaire pour les élèves du secondaire de présenter une situation de « détresse caractérisée » pour obtenir la pilule du lendemain. C'est le sens d'un décret publié le 28 mai au *Journal officiel* relatif à la délivrance de la contraception d'urgence par les infirmiers scolaires. Avec pour objectif de

limiter le nombre de grossesses non désirées chez les mineures. La pilule du lendemain ne présente aucun risque pour la santé et est effective jusqu'à cinq jours après le rapport sexuel. Un site complet d'informations sur le sujet est en ligne pour les adolescentes : piluledulendemain.com.

A se procurer d'urgence



Journal de mon ado

Tous les parents connaissent l'album de naissance, dans lequel il y a son arbre généalogique, le souvenir de sa première dent ou encore une mèche de ses cheveux de poupon. La dessinatrice Louison a repris ce principe mais s'est attaquée à la puberté ! Et c'est extrêmement drôle. Aux parents qui s'apprentent à vivre 4 à 6 ans d'effarement face à leur alien d'adolescent, elle propose que l'humour et le sens de l'observation soient leurs meilleures armes. Elle a donc concocté un album dense dans lequel ils pourront se défouler : reproduire son appareil dentaire ou dessiner ses boutons et points noirs sur des pages spéciales, coller la lettre du voisin quand une de ses fêtes a dégénéré, noter combien de fois il a changé de chaussettes en une semaine, prendre son pouce hypertrophié en photo à cause de son téléphone portable... Les idées ne manquent pas et avantage non négligeable, le PowerPoint de ses noces sera déjà prêt !



Hachette pratique, 19,95 euros.

Des cartes en veux-tu en voilà !

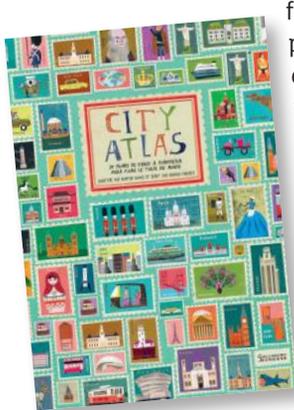
A partir de 6 ans



City Atlas

Si vous aviez envie d'écrire un carnet de voyages, c'est sans doute celui-là que vous auriez voulu imaginer. Cet atlas grand format propose un tour du monde des villes les plus emblématiques, et sur une double page, il est dit en quelques mots tous les petits bonheurs que vous pourrez trouver sur place : écumer le marché de Feria De San Telmo à Buenos Aires, s'initier au base-ball sur le terrain de Wicker Park à Chicago ou encore visiter la Rome souterraine depuis la basilique Saint-Clément. Tout cela regorge de mille idées d'activités en famille pour préparer vos prochaines escapades. Les images très arty de Martin Haake sont aussi savoureuses.

Par **Georgia Cherry**, Gallimard jeunesse, 22,90 euros.



A partir de 3 ans



Mon coffret Montessori du monde

« L'objectif de ce coffret est de donner à l'enfant un aperçu de la diversité et de la richesse du monde, de l'amener à découvrir les continents, les observer, en discuter ». A l'intérieur de la boîte imaginée par Eve Hermann, on trouve donc 7 cartes rugueuses des continents, ainsi que 70 autres cartes à associer avec la bonne partie de la planète ! Chaque carte comporte sur le recto une illustration avec son nom écrit en cursives, et au verso le contour du continent concerné. Après avoir présenté les cartes aux enfants en émaillant son explication d'une petite anecdote (un petit livret vous y aidera), vous pourrez le laisser effectuer un tri. Ce sera pour lui un travail intéressant d'observation et de mémoire.

Illustr. **Emmanuelle Tchoukriel, Nathan**, 22,90 euros.



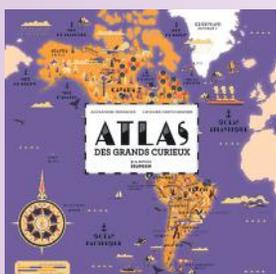
A partir de 8 ans



Atlas des grands curieux

C'est peut-être l'atlas qui ressemble le plus à ceux d'antan en termes de quantité d'informations fournies, mais la mise en page modernisée permet de s'y plonger avec envie ! D'abord décrit grâce à une fiche d'identité synthétique, chaque continent est ensuite cartographié. Par un jeu de calques, les éléments naturels (reliefs et animaux sauvages) sont séparés des constructions humaines (frontières, villes, animaux domestiqués). Dans les pages suivantes, le lecteur apprend les spécificités de chaque territoire à travers des quiz, des anecdotes et des infographies ludiques. Superbe !

Par **Alexandre Messenger**, De la Martinière jeunesse, 16,90 euros.



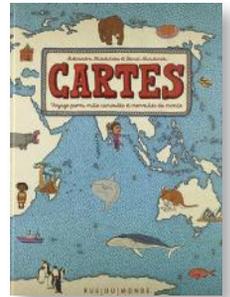
Dès 7 ans



Cartes

Publié en 2012 chez Rue du monde, Cartes est un incontournable. Dans ces 107 pages qui permettent de voyager à travers 8 continents et régions du monde, 40 pays bénéficient d'un arrêt prolongé. A la manière des cartes illustrées des grands explorateurs des siècles passés, quelque 4 000 vignettes décryptent grandes et petites merveilles du monde. Un grand carnet d'activités autour du livre principal est également disponible. Chaque page peut être utilisée comme un set de table récréatif.

De **Aleksandra Mizielska et Daniel Mizielski**, Rue du monde, 25,80 euros.



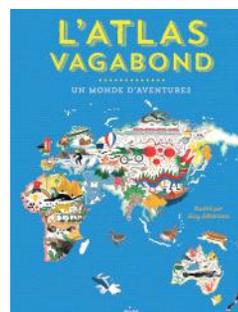
Dès 7 ans



L'Atlas vagabond

Descends le Grand Canyon en rafting, assiste à l'envol des papillons monarques au Mexique sillonne la pampa avec des cowboys argentins... Dans cet ouvrage là, Lucy Letherland a choisi l'aventure comme fil conducteur. Au début du livre d'ailleurs, les jeunes lecteurs trouveront un mode d'emploi ad hoc. Au fil des pages, les activités se succèdent, les informations fusent, éveillant la curiosité et l'esprit de vadrouille. Ne reste plus qu'à enfiler ses chaussures de marche.

Milan, 25 euros.



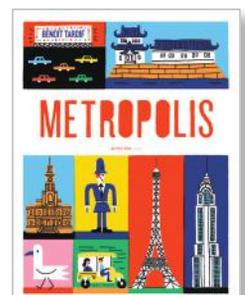
Dès 6 ans



Métropolis

Les grandes villes, les plus belles du monde, s'affichent sous la forme d'une mosaïque d'images aux couleurs vives. Le rendu est top. Monuments, trésors culturels, spécialités culinaires et autres curiosités qui constituent l'identité des métropoles ont été croqués par l'illustrateur québécois Benoît Tardif avec beaucoup de goût. Pour une première approche de la géographie, c'est simple, efficace et beau.

Actes Sud junior, 16 euros.



Prévention des expulsions



Maintien des aides au logement en cas d'impayé

Depuis le 1^{er} septembre, les aides au logement aux personnes en grande difficulté ne seront plus suspendues en cas d'impayés de loyers, suite à un décret paru au *Journal officiel* du 7 juin dernier. Ce décret contribue au plan national de prévention des expulsions locatives lancé par la ministre du Logement le 29 mars. Objectif : prévenir la constitution d'une dette importante que le locataire ne serait plus en capacité de rembourser.



A Rodez jusqu'au 25 septembre 2016



Picasso au musée Soulages

A Rodez, carte blanche a été donnée à Pierre Soulages, artiste « en activité », pour choisir en concertation avec les commissaires une centaine d'œuvres et documents réalisés par Pablo Picasso, artiste « du passé ». C'est ainsi qu'au fil du parcours qui alterne des espaces ouverts dans lesquels sont accrochées les grandes peintures et de petites alcôves où l'on peut admirer les œuvres sur papier plus fragiles, le spectateur pénètre progressivement l'univers de l'artiste et découvre son œuvre sous une coloration particulière, telle que l'a souhaité Pierre Soulages : « déshabillée du caractère officiel que revêtent habituellement les expositions de musées ». Parmi les chefs d'œuvres présentés : *Le Grand nu au fauteuil rouge* ; *Trois Figures sous un arbre* ; *le portrait de*



Dora Maar ; *la Nature morte à la pastèque...*

Gratuit pour les moins de 18 ans. musee-soulages.rodezagglo.fr

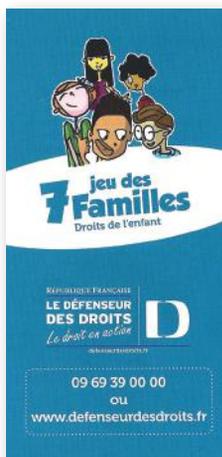
Droits de l'enfant



Un jeu de 7 familles efficace

Les droits de l'enfant sont garantis par la Convention des droits de l'enfant... encore faut-il qu'ils les connaissent ! Pour eux, le Défenseur des droits édite un jeu de 7 familles pour les 6-12 ans qui leur expliquent tout en quelques coups de pioche. Les noms des familles écrits phonétiquement font référence à l'ensemble des règles qui protègent les enfants : Tékitoi pour le droit à la famille, Cékenlarécré pour le droit à l'éducation et aux loisirs, Petitmégran pour le droit à la participation, Chuipatoutseul pour le droit à la justice, etc. Les cartes sont téléchargeables gratuitement en ligne.

defenseurdesdroits.fr



tousalecole.fr



Informez pour mieux scolariser les élèves malades

Comment améliorer la vie scolaire d'un enfant qui souffre d'eczéma ? Et s'il est atteint d'albinisme ? Le site Tous à l'école est une mine d'or pour les parents qui sont confrontés à la maladie et qui ne savent pas toujours comment s'y prendre pour gérer les soucis de santé de leur enfant sur le temps scolaire. La plupart des maladies sont référencées et expliquées, ainsi que leur retentissement scolaire. Rédigées par des médecins, les fiches apportent des informations médicales de qualité. S'affichent ensuite des recommandations pour la mise en œuvre de compensations quand elles sont nécessaires. L'ensemble a pour objectif de favoriser la relation pédagogique avec l'élève en levant des inquiétudes liées à la maladie. Et in fine de prendre conscience que l'accès aux apprentissages pour tous est possible.



Cinéma



Le Ciel attendra

Comme eux, on aimerait que ce ne soit qu'un cauchemar. Comme eux, on regarde les premières minutes du film sans vouloir y croire. Eux, ce sont les parents de jeunes adolescentes, qui embrigadées par des « princes » sur Internet, finissent par prendre un billet d'avion et s'envoler pour la Syrie. Une descente aux enfers pour les proches brillamment mise en scène par la réalisatrice Marie-Castille Mention-Schaar, qui a choisi un casting 3 étoiles pour incarner ces mères dévastées par la radicalisation de leur fille : Sandrine Bonnaire et Clothilde Courau. Comme elles, après le choc, le spectateur a besoin du décryptage de l'anthropologue Dounia Bouzar pour comprendre petit à petit comment un tel événement a pu se produire. Les signes d'alerte sont difficiles à percevoir, car les terroristes ne choisissent pas leur cible au hasard : tout est savamment orchestré. La prévention apparaît ainsi plus que jamais nécessaire, et ce film, une aubaine pour amorcer le dialogue.

A l'affiche le 5 octobre 2016. Durée : 1h40.

Accompagnateur-riche de moyenne montagne

Deux **passions** : le sport et l'animation

Été comme hiver, il encadre des groupes de randonneurs à pied ou en raquettes. S'il aime le sport, il doit aussi apprécier le contact humain. Un atout indiscutable pour mener à bien cette activité de loisirs.

Ils sont passionnés de montagne et de randonnée, et font découvrir ce milieu en cheminant. Leur environnement quotidien ? Le milieu rural montagnard. Leur fonction ? Emmener en sécurité un groupe de randonneurs. Et partager leur connaissance du massif, que ce soit l'environnement naturel, culturel ou humain. Si les animateurs moyenne montagne existent depuis 1978 – métier à l'origine lié à la randonnée estivale –, leur champ d'intervention s'est élargi avec l'apparition de la raquette à neige. « Aujourd'hui, l'accompagnateur est compétent pour toute activité de randonnée pédestre avec ou sans raquette », explique Aurore Ivaldi. Après avoir exercé dans un centre de vacances à Chamonix puis en itinérance, Aurore Ivaldi est désormais formatrice à l'École nationale de sport de montagne, dans le Jura, seul établissement à délivrer la formation de diplômé(e) d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne. « Chaque année, 150 à 200 personnes sont formées, et les profils des candidats sont très variés. Reconversions professionnelles, néo-bacheliers ou étudiants, personnes à la recherche d'un complément d'activité : ils ont en commun une solide expérience de randonnée, indispensable pour accéder à la sélection d'entrée « qui ne retient qu'un quart des candidatures ! ».

Un public éclectique

Une fois diplômé, l'accompagnateur exerce en salarié au sein de structures d'hébergement ou de réseaux de tourisme, mais majoritairement, il est travailleur indépendant et saisonnier. Comme en témoigne Nathalie Courtet, accompagnatrice en



« La précarité de mon métier a un pendant : la liberté ! », commente Nathalie Courtet, accompagnatrice indépendante.

moyenne montagne indépendante. « Je travaille peu en avril et mai, puis de fin septembre à décembre. C'est un rythme qu'il faut savoir gérer. Tout comme les revenus qui sont très différents d'un mois à l'autre. Mais cette précarité a un pendant : la liberté ! » Ainsi, elle exerce à la demande d'agences de voyage spécialisées, de centres de vacances ou d'écoles... d'où un public de randonneurs très éclectique auquel elle doit savoir s'adapter. « Il faut cerner les personnes dont on a la responsabilité. Chacun a ses propres difficultés, son propre niveau, et ses attentes. » Son rôle consiste donc à assurer la sécurité de ceux qu'il prend en charge. L'accompagnateur de moyenne montagne doit jouir d'une excellente condition physique, même s'il n'organise pas des circuits hautement sportifs qui nécessitent du matériel d'alpinisme, comme les cordes de rappel. A lui d'être vigilant par ailleurs sur les conditions

météorologiques avant une sortie.

Vis-à-vis du groupe qu'il guide, il a aussi une « mission » culturelle. « D'où un important travail de préparation en amont, en particulier lorsqu'on intervient en dehors du massif que l'on connaît. » Repérer le cheminement, connaître l'environnement géographique, être capable de présenter la richesse du milieu naturel traversé (faune et flore), être au fait du patrimoine local, glaner des anecdotes qui émailleront le parcours, avoir rencontré les hébergeurs lors des parcours itinérants pour être identifié à l'arrivée avec le groupe... sont autant d'atouts qu'il doit avoir dans sa manche. Et pendant le trajet, faire preuve d'un sens relationnel développé. « C'est vraiment un métier de relation, il faut aimer le contact avec les gens ! », conclut Aurore Ivaldi.

Valérie Déchaut-Geneste

En savoir plus : <http://cnsnmm.sports.gouv.fr>

Une glande aux multiples fonctions

Troubles de **la thyroïde** chez l'enfant

Bien que rares (mais plus fréquents chez les filles que chez les garçons), les troubles de la thyroïde existent chez l'enfant et nécessitent une prise en charge adaptée. Faute de quoi, ils peuvent entraîner de graves anomalies de la croissance et du développement neurocognitif.

Indispensables à la croissance, les hormones thyroïdiennes interviennent très tôt dans la vie, dans la maturation du cerveau et dans le bon fonctionnement du métabolisme. Certains troubles de la glande thyroïde située à la base du cou compromettent pourtant la production de ces hormones. Chez l'enfant, l'affection la plus fréquente est l'hypothyroïdie : un déficit ou une absence d'hormones thyroïdiennes. « Il existe des hypothyroïdies congénitales et des hypothyroïdies acquises, précise le Professeur Juliane Léger, endocrinologue au sein du Centre de référence endocrinopédiatrique de l'hôpital Robert Debré. Les premières concernent un enfant sur 3000 (soit 250 à 300 enfants chaque année en France). Elles sont diagnostiquées grâce à l'action du dépistage néonatal pratiqué avant la sortie de la maternité (dépistage devenu systématique, en France, en 1979). Un traitement substitutif, à vie, par thyroxine, est alors proposé, afin d'éviter toute anomalie dans le développement

de l'enfant. » Dans le cas de l'hypothyroïdie acquise, la cause la plus fréquente est une maladie auto-immune appelée thyroïdite de Hashimoto. « Chez l'enfant, le pic d'incidence se situe à l'adolescence, note l'experte. Parmi les signes d'alerte, on remarque le plus souvent l'apparition d'un goitre (l'augmentation du volume de la thyroïde, située à la base du cou) et/ou un retard de croissance. D'autres symptômes sont observés comme une grande fatigue, une lenteur, une constipation récurrente, des troubles de la mémorisation et, parfois, l'apparition de difficultés scolaires. » Seul un dosage des hormones thyroïdiennes et des anticorps anti-thyroïdiens est susceptible de confirmer le diagnostic. Un traitement de substitution permet alors de juguler les symptômes et rend possible un rattrapage de croissance. A noter qu'une carence en iode* est également un des facteurs d'hypothyroïdie, bien qu'elle soit devenue rare, aujourd'hui, en Europe...

Lenteur et grande fatigue

L'hyperthyroïdie est liée, quant à elle, à un excès d'hormones thyroïdiennes, dû le plus souvent à la maladie de Basedow. « Cette maladie auto-immune engendre, chez l'enfant, les mêmes symptômes que chez l'adulte, à savoir l'apparition d'un goitre, de la tachycardie, une extrême agitation, des diarrhées, associés parfois à des signes oculaires (une exophtalmie, qui se caractérise par des yeux exorbités), remarque Juliane Léger. Néanmoins,



S'ils ne sont pas pris en charge, les dysfonctionnements thyroïdiens altèrent sévèrement la qualité de vie.

deux éléments caractérisent cette maladie chez l'enfant : l'accélération de la vitesse de croissance staturale et la baisse du rendement scolaire liée, là encore, à la grande fatigue qu'elle engendre ». Comme dans le cas de l'hypothyroïdie, le pic de fréquence se situe à l'adolescence (l'incidence est rare : environ un enfant sur 10 000), même si une hyperthyroïdie peut apparaître, encore plus rarement, chez des enfants plus jeunes. « La prise en charge consiste en un traitement médical d'antithyroïdiens de synthèse pendant trois à huit ans, au terme duquel, un traitement par l'iode radioactif ou chirurgical (la destruction ou l'ablation de la glande thyroïde) peut être proposé si la maladie est toujours présente. »

Dernière affection qui peut toucher l'enfant : l'apparition d'un (ou plusieurs) nodule(s). Une ablation d'une partie ou de toute la thyroïde sera alors envisagée si le nodule s'avère malin ou si son volume est trop important et occasionne une gêne.

Emilie Gilmer

* L'iode est un oligo-élément qui contribue à la production de l'hormone thyroïdienne. Le poisson, les fruits de mer, la viande et les œufs sont des aliments riches en iode.

Le goitre, pas forcément inquiétant

Si le goitre est souvent présent dans les troubles de la thyroïde, il peut néanmoins apparaître chez certains adolescents, sans être associé à une hypothyroïdie ou à une hyperthyroïdie. « Dans ce cas, une surveillance simple suffit, remarque le Professeur Juliane Léger. Elle est effectuée par un spécialiste, par palpation, et nécessite une échographie de la glande thyroïde pour en vérifier son caractère homogène. »

Des séquelles parfois profondes

Face à **la rumeur** : comment réagir ?

Un bruit qui court, se propage et s'accroît : avec la montée en puissance des réseaux sociaux, le phénomène prend une ampleur inattendue. Que faire pour le prévenir ou pour y faire face ?

Il n'y a pas de fumée sans feu, paraît-il... Pourtant, dans de nombreuses situations, la réalité nous prouve le contraire. « La rumeur naît souvent d'une parole ou d'une scène mal interprétées, remarque Caroline Le Roux, psychologue auprès de l'École des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France. « Un garçon discute avec une fille » se transforme pour X raisons (une rancœur, une jalousie) en « ce garçon a une histoire avec cette fille ». » Or, si les adultes sont majoritairement capables de prendre de la distance par rapport à un bruit qui court, les enfants, et singulièrement les adolescents, non. « Chez les ados, la propagation de la rumeur s'appuie sur le besoin d'appartenance à un groupe, précise la psychologue. Lorsqu'on diffuse une rumeur, on est le maillon d'une chaîne, ce qui donne l'illusion de faire partie d'un collectif. Cela répond à un besoin très fort d'identification, au moment où l'on est en train de se détacher de ses parents. » Sans compter que posséder une « information »

et la diffuser donne le sentiment d'être... important. N'importe qui peut alors se retrouver, du jour au lendemain, et sans l'avoir vu venir, victime d'une rumeur... « Dans le cas où votre enfant choisit de se confier, surtout, ne le jugez pas et/ou ne l'accusez pas (Qu'as-tu fait pour que ça t'arrive ? Pourquoi n'as-tu pas réagi plus tôt ?), indique Caroline Le Roux. Au contraire, un jeune qui a le courage d'évoquer ce qu'il subit auprès de ses parents doit être valorisé dans sa démarche ».

Des outils juridiques mobilisables

La deuxième étape, non moins importante, est de prendre connaissance de la situation et de rappeler à son enfant que la loi est de son côté et le protège. « L'idée est qu'il comprenne qu'en fonction des conséquences que la rumeur a engendré (atteinte à l'honneur par exemple), il a la possibilité de s'en remettre à la loi ». La plainte pour atteinte à la vie privée ou diffamation publique constituent des outils juridiques mobilisables en cas de rumeur. Une façon, aussi, de sécuriser un jeune qui a « peur des représailles »... D'autant que, s'il se sent symboliquement protégé, un enfant aura plus de facilité à trouver en lui les forces pour faire face aux racontars : développer sa répartie, prendre de la distance par rapport à ce qu'il entend, ne pas se laisser impressionner. Autre élément fondamental : s'appuyer sur l'école. « Dans ce genre de situation, l'articulation parent/établissement est

Réseaux sociaux : objectif vigilance !

« Auparavant, la rumeur se limitait à du bouche-à-oreille, remarque Caroline Le Roux. Dorénavant, à peine une photo est-elle postée sur Facebook qu'elle est déjà relayée ». Une immédiateté, qui modifie les moyens de combattre. « Inutile d'essayer d'endiguer un bruit qui court sur les réseaux sociaux, ajoute la psychologue. Les outils de diffusion sont tellement rapides que c'est une cause perdue d'avance. En revanche, en tant que parents, il est nécessaire de faire de la prévention : expliquer, par exemple, que ce que l'on y « poste » n'est pas sans conséquence et que tout ce que l'on reçoit ne correspond pas à la vérité. »

fondamentale, car il y a probablement des solutions à trouver sur le lieu de vie de l'enfant, en collaboration avec le corps enseignant (éventuellement entamer un dialogue avec ses congénères pour calmer le jeu), remarque l'experte. Dans tous les cas, il est important de ne pas rester seul face à ce problème. » Dernier point – et il est crucial – lorsqu'un enfant est (ou a été) victime d'une rumeur, mieux vaut s'enquérir d'éventuelles séquelles. « Il faut se demander jusqu'où il a été atteint et abîmé, remarque Caroline Le Roux. Car, de manière sourde et insidieuse, la rumeur peut faire beaucoup de dégâts (dépréciation, perte d'estime de soi etc). Pour ce faire, il peut être utile de consulter un psychologue ou de se tourner vers une association qui traite de ces questions, comme le Fil Santé Jeunes par exemple ».

Emilie Gilmer



Un jeune qui a le courage d'évoquer ce qu'il subit auprès de ses parents doit être valorisé dans sa démarche.

Mon enfant part en internat

Surmonter la séparation et **maintenir le lien**

Le départ d'un enfant du nid familial ne va pas sans créer un bouleversement au sein de l'équilibre familial. Comment gérer émotionnellement ce départ, surmonter la séparation et continuer, même de loin, à jouer son rôle de « parent » ?

Va-t-il se sentir abandonné ? S'habitue-t-il à la vie en communauté ? Dois-je l'appeler souvent au téléphone ? Sera-t-il soumis à de mauvaises influences ? Le départ d'un enfant en internat entraîne de grands changements au sein d'une famille, ne serait-ce que dans les habitudes de vie au quotidien : une place vide à table, le silence dans sa chambre, une logistique familiale allégée en déplacements, tâches ménagères, devoirs... Mais ce départ, au-delà de l'absence physique, suscite aussi mille et une questions ou inquiétudes. Bien souvent, une page se tourne sur l'enfance et la relation parent-enfant s'en trouve bouleversée. Si certains parents vivent assez sereinement ce départ, d'autres peuvent être confrontés à des sentiments de manque, de culpabilité, voire d'échec.

« Tout dépend de l'histoire de la famille et de l'enfant. Si ce départ est notamment un choix ou une obligation », nuance d'emblée Monique Vial, psychologue au Centre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu de Lyon, qui s'est intéressée à *L'internat comme un espace transitionnel pour grandir*. Habitant des zones rurales éloignées ou désireux d'accéder à une formation spécialisée n'existant pas dans leur région, nombre de jeunes n'ont, en effet, pas d'alternative que l'internat. D'autres, en revanche, deviennent internes par choix, soit des parents, soit du jeune lui-même. Face à des difficultés scolaires, certains parents sont tentés d'y voir la possibilité de donner un nouveau cadre et des règles de vie plus strictes à leur enfant. Certains jeunes,

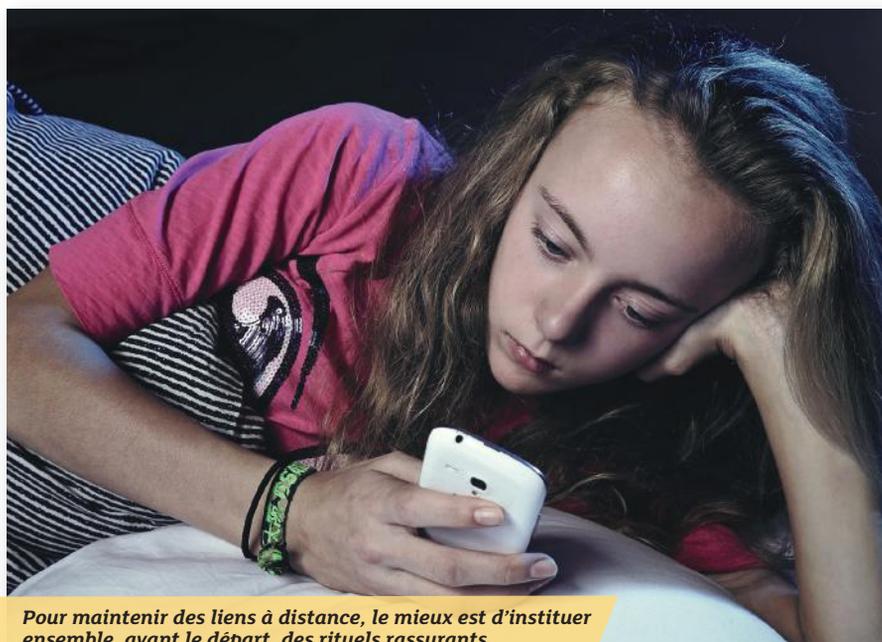
eux, réclament l'internat pour fuir des situations familiales conflictuelles et une ambiance tendue à la maison.

« Suivant les cas, la séparation sera alors plus ou moins compliquée. Si, c'est par exemple pour des raisons géographiques, toute la famille et l'enfant ont anticipé depuis des années ce départ et s'y sont préparés. De même, si le départ est le fruit d'une volonté de l'enfant de s'individualiser, de se différencier, par choix aussi d'orientation scolaire, et que la décision est prise de façon collégiale avec l'accord de toute la famille, cela se passe généralement tranquillement », constate Monique Vial. En revanche, sur fond de conflit familial et de crise d'adolescence, le départ en internat peut être vécu plus douloureusement. Il peut se traduire chez l'adolescent par la souffrance notamment de se sentir « mis

à l'écart ». Les parents, eux, peuvent être touchés dans leur narcissisme. « Confier l'éducation à un tiers, à un anonyme, c'est forcément compliqué et on peut se sentir en échec, c'est un ressenti naturel car, en tant que parents, on aimerait être tout pour ses enfants ».

Accepter de le laisser grandir

Espace transitionnel, l'internat offre pourtant au jeune l'opportunité de s'éloigner du nid familial pour apprendre à voler de ses propres ailes, faire ses expériences, construire son identité et son individualité. « Une très belle phrase sur le rôle des parents pose l'idée que « l'enfant croisse et que je – moi, parent – diminue ». Il est en effet important d'accepter de devenir de moins en moins nécessaire à leur vie et à leur survie et que son enfant ait besoin



Pour maintenir des liens à distance, le mieux est d'instituer ensemble, avant le départ, des rituels rassurants.



Les enfants restés à la maison, généralement les plus jeunes, peuvent souffrir de l'absence de leur sœur ou frère : perdre au quotidien un compagnon de jeu, un modèle, un complice...

d'un espace extérieur pour grandir. Si les parents l'acceptent, l'enfant suivra », analyse Monique Vial.

Pour un départ en internat, se jouent les mêmes enjeux que dans toutes les micro-séparations antérieures. Si la mère est angoissée en laissant son enfant chez la nounou, l'enfant, lui aussi, le sera. « Il est donc très important que l'enfant sente qu'on a confiance en lui, en sa capacité d'être confronté à l'extérieur et à tirer de cette expérience quelque chose de bon pour lui, que l'ailleurs est porteur de richesses et que la séparation a un sens. En faisant en sorte aussi que l'enfant n'ait pas l'impression de perdre sa place dans la famille, qu'il puisse se dire : « Je ne serai pas là, mais je fais encore partie de la famille ». La séparation est d'autant plus facile quand le sentiment d'appartenance n'est pas attaqué ».

Le départ d'un enfant n'est pas sans conséquence non plus sur la fratrie. Ceux qui restent, généralement les plus jeunes, peuvent souffrir de cette absence, perdre au quotidien un compagnon de jeu, un modèle, un complice... « Il est nécessaire en tant que parents d'être attentifs aussi à celui ou ceux qui restent, donner le modèle, le ton. S'ils voient que leurs

parents ne s'effondrent pas, surmontent la séparation, ils vont se dire que visiblement, c'est possible », précise Monique Vial. Si, en revanche, une rivalité existe entre frères ou sœurs, aux parents alors de temporiser et de bien montrer à celui qui part en internat, qu'il garde sa chambre, ses affaires et encore une fois toute sa place dans le foyer.

La juste mesure pour maintenir les liens

Pour maintenir des liens à distance, là encore, tout va dépendre des besoins de chacun. Le mieux est de les exprimer sans détour avant le départ, d'instituer ensemble des rituels rassurants. « Arriver à se dire les choses bien en amont, comment on peut faire ensemble, fixer les fréquences de retour, la possibilité de se téléphoner à jour fixe dans la semaine et d'avoir une représentation des contacts réguliers », conseille Monique Vial, « même si par la suite, ce rythme n'est pas forcément respecté, l'important est de partir avec l'idée que ce lien est possible ».

Le maintien du lien se joue également lors du retour, le week-end ou aux vacances, en gérant la difficulté de l'enfant qui peut se sentir « déconnecté » du reste de la famille,

en arrivant aussi à jongler entre son besoin de réassurance, son envie d'émancipation et son expérience nouvelle d'une semi-liberté. « Quand il revient, même s'il a été loin pendant plusieurs jours, ce n'est pas une raison pour que les règles auparavant posées n'existent plus », recommande Monique Vial, en pointant en parallèle l'importance « d'être soucieux de ce qu'il a vécu dans sa semaine, d'être curieux de cet ailleurs, mais pas trop non plus... Ce n'est pas parce que c'est un ailleurs, qu'on doit très intrusif et vouloir tout savoir, c'est une question d'équilibre ».

S'il sera sensible, à son retour, à l'envie des parents de bien l'accueillir, d'organiser ensemble repas familiaux et sorties, il faut aussi se dire que le jeune va vivre en dehors de la maison une autre expérience, qu'il peut se sentir différent et n'aura pas forcément besoin des mêmes choses. « Chacun va devoir se réadapter à cette nouvelle personne en train d'éclorre. En ouvrant une porte vers l'extérieur, on a ouvert le champ des possibles... ».

Marianne Peyri

Le chiffre

74% des réclamations traitées par le médiateur de l'Éducation nationale proviennent des usagers (élèves, étudiants, parents). Les questions liées au cursus scolaire représentent la plus grande partie des réclamations (40%).

(Source : rapport du médiateur 2015)

Lesjours.fr



Un nouveau site d'information en ligne

Prendre le temps d'analyser l'actualité en profondeur : c'est la promesse du nouveau site d'information en ligne Lesjours.fr lancé

par dix journalistes ex-Libération. Emploi, conflits sociaux, migrants, politique mais aussi éducation, culture et médias sont autant de sujets

traités, rebaptisés « obsessions ». Chacune d'entre elles est découpée en épisodes, avec des personnages principaux, des lieux, des contenus additionnels... le tout mis en scène à la manière d'une série. Lancé dans sa version pilote, le site publie déjà 30 épisodes d'une obsession intitulée Les années collège et signée Alice Géraud. Les lecteurs sont invités à plonger dans le quotidien d'élèves de 3^e scolarisés dans un quartier populaire du nord de Paris. Angle choisi : Quelles mécaniques sont en œuvre pour qu'une société se retrouve aussi ségrégée entre périphéries et centres, entre Blancs et Noirs, entre riches et pauvres ?

Les Jours propose une offre d'abonnement préférentielle aux adhérents FCPE : 7€/mois, sans engagement (au lieu de 9€/mois). Le 1^{er} mois est à 1€ seulement. Pour en profiter, rendez-vous sur lesjours.fr dans la rubrique « S'abonner », puis cliquez sur « Code Promo », et remplissez le formulaire d'inscription avec le code FCPE16-LESJOURS.

Elections des représentants de parents



Votez les 7 et 8 octobre !

Cette année, les élections scolaires* auront lieu le 7 ou le 8 octobre. Il s'agira donc dès les premiers jours de la rentrée de faire connaître et valoriser l'action des militants FCPE sur le terrain pour constituer les listes. Réunions d'information, débats dans les nouveaux espaces parents... sont autant de rendez-vous à prévoir pour convaincre de nouveaux parents de s'impliquer. N'hésitez pas à contacter votre conseil départemental FCPE ou le siège national pour vous aider dans vos démarches.

*** Le 30 septembre ou le 1^{er} octobre à La Réunion et à Mayotte.**

Dans les écoles, collèges et lycées, votez et faites voter



Un jeu sur les droits de l'enfant



En avant vers la cité idéale

Avec 11 partenaires, dont la FCPE, Solidarité Laïque propose « En avant vers la cité idéale », un jeu de société à la manière du Trivial Pursuit sur le thème des droits de l'enfant et les discriminations. Un outil pédagogique adapté pour les enfants dès 6 ans. Pour aller plus loin, un dossier de ressources et un livret d'activités seront mis gratuitement à disposition des éducateurs. L'objectif : donner la parole aux enfants sur l'application concrète de leurs droits au quotidien.

Prix : 25 € + 3,20 € de frais de port.

solidarite-laique.org



Projet France Stratégie



Les priorités éducatives 2017-2027

Organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre, France Stratégie a notamment pour mission d'éclairer les débats et de proposer une réflexion sur l'avenir. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « 17/27 », qui vise à préciser les enjeux de la prochaine élection présidentielle et, au-delà, ceux de la décennie 2017-2027. Douze thèmes ont été identifiés, parmi lesquels l'éducation. Invitée



à s'exprimer, la FCPE a participé à ce débat intitulé « Quelles priorités éducatives ? » en présentant 10 contributions sur la scolarisation des moins de 3 ans, les filières au lycée, les compétences numériques, l'autonomie des EPLE, les reprises d'études, la politique d'éducation prioritaire, la mixité sociale et scolaire, l'égalité des territoires, la réforme du collège et l'orientation.

A lire en ligne : <http://francestrategie1727.fr/>

Assurance scolaire et extrascolaire



La FCPE recommande la MAE

La responsabilité civile, incluse dans votre assurance habitation, suffit-elle à protéger vos enfants sur le temps scolaire et extrascolaire ? Non, elle ne les couvre que lorsqu'ils sont responsables d'un dommage, mais pas quand ils sont victimes.

Il convient donc de souscrire à une garantie individuelle corporelle. La FCPE et la MAE œuvrent depuis leur création à la défense de l'école publique et laïque, et sont partenaires depuis 1991. C'est pourquoi la fédération recommande à chaque rentrée les solutions de la MAE, organisation de l'Economie sociale et solidaire. A noter que pour la 2^e année consécutive, la MAE poursuit sa mobilisation contre les violences scolaires. Elle a donc mis en place des garanties spécifiques liées au harcèlement et cyberharcèlement.

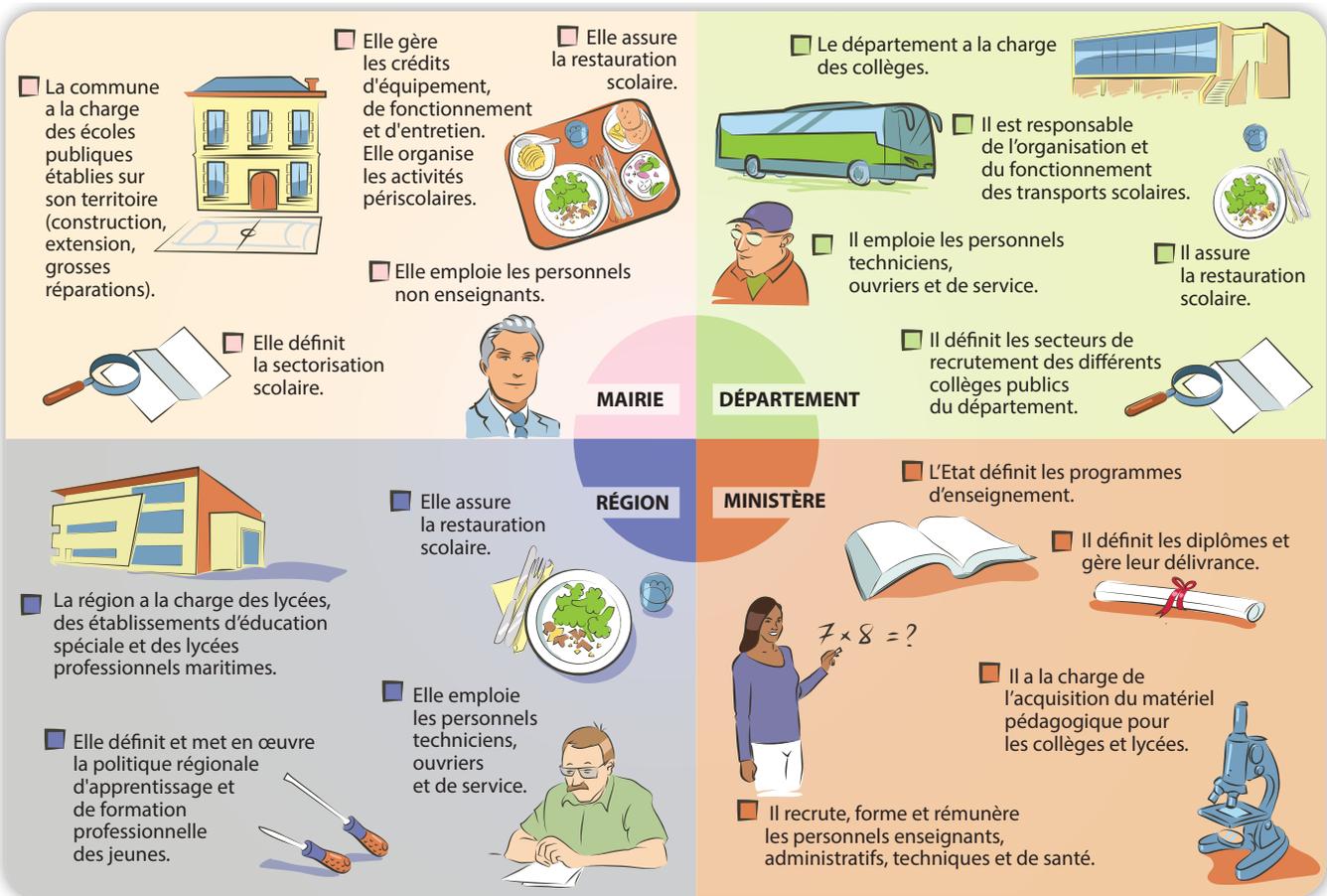
www.mae.fr



État et collectivités territoriales

Quelle répartition des compétences ?

Depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation des compétences qui renforce le poids des collectivités territoriales. La commune, le département et la région participent au fonctionnement de l'Éducation nationale.



texte juridique

Circulaire n° 2016-091 du 15 juin 2016 publiée au BO n° 24 du 16 juin 2016

Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde

Dans le cadre de la stratégie « Éducation et formation 2020 », le développement de la mobilité est un des quatre objectifs stratégiques fixés par le Conseil de l'Union Européenne. Le rapport annexé à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 encourage le développement des partenariats et plus encore de la mobilité, qui sera « développée pour les élèves, individuellement et collectivement, comme pour les enseignants. [...] Il est souhaitable que l'école permette que chaque élève ait l'occasion de partir en voyage scolaire à l'étranger au moins une fois au cours de la scolarité obligatoire ». Cet amendement avait d'ailleurs été proposé par la FCPE. La mobilité des élèves revêt des formes diverses : elle peut être individuelle ou collective, brève ou longue ; elle recouvre l'ensemble des séjours d'élèves hors du territoire français tels que les échanges, voyages de classes, périodes de scolarité à l'étranger, séquences d'observation, visites d'information en milieu professionnel, stages ou périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger, les volontariats de solidarité, le service civique, les chantiers bénévoles inscrits dans le cadre scolaire. La mobilité s'accomplit à des fins d'apprentissage et s'inscrit dans un projet pédagogique. Elle s'intègre, dans la mesure du possible, dans le cadre d'un partenariat scolaire. D'ici 2017, 100 % des établissements d'enseignement du second degré sont invités à nouer un partenariat scolaire et à engager des activités conjointes. La présente circulaire vise à encadrer et à accompagner la mobilité, à la valider, la valoriser et à la sécuriser à travers toutes les étapes de sa mise en œuvre.

Une formule revisitée pour 2017

Le b.a.-ba du nouveau brevet des collèges

De nouvelles modalités d'examen s'appliquent aux élèves qui passeront le brevet des collèges au printemps 2017. Les changements ? Un brevet plus axé sur l'interdisciplinarité, sur le socle de compétences plutôt que les notes et réintroduisant la culture scientifique.

La nouvelle version du DNB (diplôme national du brevet), qui entrera en vigueur au printemps 2017, fait la part belle tout d'abord au contrôle continu. L'examen prend, en effet, en compte le niveau de l'élève tout au long de l'année à hauteur de 400 points sur les 700 points que comprend au total l'examen. Et, grande réforme, ces points obtenus en contrôle continu ne sont plus basés sur les notes sur 20 par discipline et la moyenne des moyennes, mais sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, socle qui occupe donc désormais la place centrale prévue dans la loi de refondation.

Ces points, qui reflèteront les acquis tout au long de l'année, seront calculés selon un barème de 4 niveaux de maîtrise possible – insuffisante (10 pts), fragile (25 pts), satisfaisante (40 pts), très bonne (50 pts) – qui sera appliqué de façon

transversale à toutes les disciplines, aux 8 composantes du socle commun et ses sous-composantes (« Les langages pour penser et communiquer », « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques », « Les méthodes et outils pour apprendre », etc...). Les options « langue, culture de l'Antiquité, découverte professionnelle... » peuvent apporter des points supplémentaires si l'élève atteint (10 pts) ou dépasse (20 pts) les objectifs d'apprentissage du cycle.

Un oral de 15 minutes sur leur projet interdisciplinaire

En fin d'année, l'élève passe ensuite trois épreuves obligatoires en condition d'examen, deux écrites et une orale, chacune comptant pour 100 points. Avec cette volonté d'axer sur l'interdisciplinarité, la nouvelle épreuve orale (15 minutes dont 10 mn d'exposé et 5 mn d'entretien) demande à l'élève ou à un groupe de maximum 3 élèves de présenter leur projet travaillé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des trois parcours éducatifs (avenir, citoyen, artistique...). La qualité de l'expression orale y est notamment évaluée (50 pts). Exit donc l'épreuve orale actuelle sur « l'histoire des arts ».

A l'écrit, une première épreuve de 3 h se répartit en 2 h d'examen sur des sujets mathématiques et 1 h sur au moins deux des disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologies ; matières qui jusqu'à présent n'étaient pas intégrées dans l'examen. Une thématique commune fait le lien entre les différents exercices et intègre au moins un exercice algorithmique ou de programmation informatique.

La seconde épreuve écrite, toujours avec ce fil rouge de thématique commune, se déroule en 5h et évalue les compétences en français, histoire-géographie et enseignement moral et civique. Plus précisément, l'élève planche durant 3 heures sur de l'analyse de textes, documents iconographiques ou audiovisuels en histoire-géo et enseignement moral et civique (2h) et en français (1h). L'après-midi, durant 2 heures, 30 minutes sont dédiées à une dictée et une réécriture de texte suivies d'1 h 30 consacrée à un travail de rédaction sur un sujet de réflexion ou d'invention et ce, pour évaluer leur maîtrise de la langue¹.

Au final, le diplôme national du brevet est décerné aux candidats ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 350 sur 700. Le système d'attribution des mentions est maintenu (420 pts : assez bien, 490 pts : bien, 560 pts : très bien).

Marianne Peyri

(1) Les élèves des sections internationales ou d'établissements franco-allemands peuvent passer en outre des épreuves spécifiques (écrit et oral) pour l'obtention d'une mention « option internationale » ou « option franco-allemande ».



Au total, les élèves de 3^e auront 8 heures d'épreuves écrites.

→ L'école est-elle condamnée à produire de l'inégalité ?

Camille Peugny, sociologue*

« Renoncer à la culture française du classement, du tri »



Camille Peugny est maître de conférences à l'université de Paris VIII.

L'école en France ne parvient pas à enrayer les inégalités mais, au contraire, les accentue. Pourquoi ?

Le problème est de deux ordres. Tout d'abord, il y a peut-être en France un manque de considération des premières années d'école, et un problème d'allocation de moyens. À l'école, les classes sont 20 à 25 % plus chargées que la moyenne des pays de l'OCDE et, quand il y a plus d'élèves, c'est plus compliqué de les faire tous progresser. De plus, si la part du budget de l'État consacrée à l'éducation en France est dans la moyenne de l'OCDE, on dépense beaucoup plus par lycéen et beaucoup moins par écolier alors que la maternelle et le primaire sont les fondements du système.

Et le second problème ?

Il est d'ordre pédagogique et touche à la façon même dont l'école fonctionne en France. Plus qu'ailleurs, très tôt, les élèves sont évalués, triés, classés. On pointe davantage ce que l'on ne sait pas faire que ce que l'on sait faire. C'est très différent dans les pays qui arrivent en tête des classements PISA. En France, on favorise les élèves plus proches de la culture scolaire. Et ce sont les enfants des milieux favorisés. Ils parlent déjà le langage de l'école quand ils y arrivent. Ces différentes causes se rejoignent : dans un système élitiste, les premières années d'école apparaissent presque secondaires. Souvenez-vous d'un ministre de l'Éducation (NDLR : Xavier Darcos) pour lequel les enseignants de maternelle avaient pour fonction de « changer les couches ». Ces années étant considérées comme secondaires, on y consacre beaucoup moins de

moyens. Pour ne pas accroître les inégalités, il faudrait donc agir très tôt... Oui. Il faudrait se défaire de la pression de l'évaluation pendant les trois, quatre, cinq ou six premières années d'école. Ce n'est pas la peine d'évaluer un enfant à cinq ans en vue de repérer celui qui atteindra l'excellence scolaire. Il faut accompagner cela d'une augmentation des moyens pour que les classes de primaire soient moins chargées, leurs professeurs mieux payés et mieux considérés. Après, pour que l'école ne soit pas condamnée à produire de l'inégalité, il faut un vrai changement de philosophie. Renoncer à cette culture française du classement, du tri, de l'élimination. Et donner un véritable accès à une formation continue tout au long de la vie. Tout ne doit pas être joué à 20 ans.

* À lire : Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale (Seuil, 2013).

Hervé Lefevre, responsable de la MAEP* de Paris

« Y a-t-il vraiment un consensus sur la réussite pour tous ? »

Du point de vue de l'égalité scolaire, la France fait moins bien que ses voisins. Pourquoi ?

Depuis 1981, et donc sur une longue durée, des moyens ont été octroyés. Regardez tous les dispositifs d'éducation prioritaire, les effectifs plus faibles par classe, l'encadrement renforcé... On a pensé que cela allait suffire et, même si on peut se dire que cela aurait été pire sans, les résultats ne sont pas pleinement satisfaisants. Au-delà de la question des moyens se pose donc celle de la pédagogie. L'école privilégie des codes à côté desquels passent certains élèves.

Cela se joue dès la maternelle ?

La maternelle a quelque chose de l'ordre de la bienveillance. Une attention est portée à chaque enfant, à sa progression. C'est plus difficile à concevoir au collège. Au conseil de classe du premier trimestre, on constate ce

qui a échoué. On pourrait, à l'inverse, se dire en juin : « Que va-t-il falloir faire pour que cet élève atteigne tel objectif à la fin du premier trimestre de l'an prochain ? ». Anticiper sur les besoins, privilégier l'idée de parcours. Cela s'accompagne d'une responsabilisation de l'élève, considéré comme capable de se mobiliser pour atteindre un objectif. Il faut contracter une nouvelle alliance avec les jeunes et leurs parents pour les réinscrire dans la communauté éducative.

Pourquoi, si l'on sait ce qu'il faut faire, n'y parvient-on pas ?

Il y a trois enjeux. Le premier, c'est la nécessité de renforcer les moyens, mais en ciblant mieux les besoins. Le deuxième, c'est celui des ressources humaines : comment mobiliser dans les établissements et les quartiers difficiles des enseignants expérimentés et volontaires ? La pérennité et la

stabilité des équipes sont essentielles. Le troisième, enfin, est que même si depuis 30 ou 40 ans, il y a un consensus des chercheurs, et du législateur, sur une approche éducative différente, il y a des résistances dans les mentalités. Y a-t-il vraiment, en France, un consensus sur la réussite pour tous ? Peut-être pas. Il faudrait analyser les débats sur la notation, par exemple, ou sur le redoublement. Toute une manière d'envisager les choses, l'évaluation bienveillante, l'appui à l'apprentissage du jeune, se heurte à des résistances.



Hervé Lefevre.

* Mission académique pour l'éducation prioritaire, académie de Paris.

Propos recueillis par Bruno Quattrone.

Projets collaboratifs dans un collège de Sevran (93)

Travail personnel : cap sur l'autonomie

Sur quoi repose un accompagnement efficace du travail personnel des élèves ? Au collège Paul Painlevé de Sevran (93), un professeur de SVT (sciences et vie de la terre) a développé une méthodologie qui fait ses preuves. Décryptage.

Souvent évoquée comme une solution d'avenir pour faire progresser les élèves, l'aide au travail personnel reste pourtant, bien souvent, une notion un peu floue. Ce n'est pas le cas pour David Lemarié, professeur de SVT qui a su innover avec succès. Dans la forme d'abord. « Une partie du programme étant à traiter sous forme d'exposé, je propose aux élèves de sortir du schéma de présentation classique (seul avec un Power-Point), via une présentation en binôme, sous forme de jeu de rôle, indique-t-il. La dimension ludique, associée à l'aspect « travail collectif », s'avère très stimulante, notamment pour les élèves en difficulté qui se saisissent de l'opportunité pour exprimer leur potentiel. » Le thème est récurrent – la responsabilité humaine en termes de santé et d'environnement – mais les sujets varient. Exemple : un élève interprète le rôle d'un journaliste qui interviewe, durant cinq minutes, un autre élève endossant le rôle d'expert pour expliquer à la population quelles mesures adopter en cas de pic de pollution.

Pour parvenir à ce résultat, les élèves sont amenés à suivre (et s'appropriier !) une méthodologie précise, basée sur le principe de l'autonomie encadrée. Trois adultes référents – le professeur de SVT et deux documentalistes de l'établissement associées au projet (Fleur Saez et Isabelle Sire) – sont chacun « responsable » de trois ou quatre binômes. Ils leur proposent des points d'étape réguliers, ce qui rend possible un suivi fin et personnalisé. La méthodologie s'articule alors autour de trois phases, représentant au total sept à huit heures de cours dédiés, sur une période de plusieurs semaines. « La première phase consiste à

explicitier aux élèves ce que l'on attend d'eux, en leur remettant une grille d'évaluation qui recense les objectifs visés, explique le professeur. Une manière de baliser le terrain et de leur montrer que le « produit fini » leur est accessible... à condition de s'y investir. »

Des compétences transposables

Durant la deuxième phase, les élèves effectuent des recherches sur leur sujet, via des sites Internet présélectionnés, en utilisant les ordinateurs du CDI (centre de documentation et d'information). « A ce stade du travail, nous les autorisons à faire du copier-coller, note David Lemarié. La priorité étant qu'ils récupèrent un maximum d'informations. Ensuite, ils commencent à élaborer un plan et organiser leurs idées ». Chaque groupe réalise alors un brainstorming avec son tuteur pour voir si les limites du sujet ont bien été identifiées, si les notions clés sont acquises et si rien d'essentiel n'a été oublié. Vient enfin la troisième phase, celle de la mise en forme finale de l'exposé. Là encore, l'accompagnement est déterminant. « Dans cette dernière période, les élèves s'entraînent à l'oral en se chronométrant, indique David Lemarié. Nous leur faisons alors passer un exposé blanc, où nous leur demandons de se détacher de leurs notes. Cette évaluation permet de s'ajuster, parfois de corriger le tir, pour être le plus opérationnel possible le jour J, où l'on sera, cette fois, jugé par ses pairs. »

Au final, les bénéfices sont nombreux et les compétences acquises, transposables à toutes les disciplines, bien au-delà des SVT. « Nous remarquons d'abord un investissement réel et une appropriation du sujet plus grande que pour un exposé classique, indique le professeur. Ensuite, en leur trans-

En préparant leur présentation orale, les élèves réalisent de nets progrès dans leur utilisation des moteurs de recherche notamment.



mettant une méthodologie de travail, nous leur donnons les moyens de s'autonomiser : ils acquièrent, par l'expérimentation, des savoir-faire qui seront réutilisables au lycée, et dans d'autres matières. Par exemple, ils réalisent de nets progrès dans leur utilisation des moteurs de recherche (ils comprennent la recherche par mots clés, apprennent à identifier des sources officielles et fiables, etc.). Enfin, le travail en binôme leur donne le goût du travail collectif ; échanger, se répartir la tâche, s'épauler. Pour un professeur, c'est d'ailleurs une vraie satisfaction de voir ses élèves s'organiser et prendre plaisir à travailler ! ».

Emilie Gilmer

Anne Dominici, mère d'une enfant dyspraxique

« L'institution n'est pas bienveillante avec ces enfants »

Maman d'une fille dont la dyspraxie a été diagnostiquée tardivement, Anne Dominici revient sur les difficultés auxquelles son enfant s'est heurtée durant sa scolarité.

« **L**e 30 septembre, Chloé soutiendra une thèse de neurosciences. Elle s'en est très bien sortie mais a travaillé énormément pour vaincre les difficultés. On ne sort pas indemne de toutes ces batailles », souligne Anne Dominici, la mère de Chloé, en terminant le récit de la scolarité mouvementée de sa fille. Chloé souffre de dyspraxie, une anomalie de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires. En clair, chez un dyspraxique, faire un geste ne devient jamais automatique et nécessite à chaque fois un contrôle volontaire très fatigant.

« Petite, Chloé a vu une orthophoniste qui nous a expliqué que notre fille souffrait d'une vague dyslexie, se remémore sa maman, professeure de comptabilité et d'économie en BTS. Quand Chloé a rencontré des difficultés en écriture, en maths, nous ne nous sommes pas parti-

culièrement inquiétés. Je reprenais avec elle. Elle était toujours pleine de bonne volonté et de courage. L'été, nous refaisons le programme de maths. Certaines choses nous interpellaient quand même. Par exemple, elle n'arrivait pas à mémoriser les jours de la semaine. Mais nous nous disions : "Ce n'est pas grave, elle apprendra". »

Bon an mal an, soutenue ou accablée selon les classes par des enseignants plus ou moins bienveillants, Chloé termine sa scolarité à l'élémentaire, puis au collège, grâce à un acharnement au travail. « Je voyais les difficultés qu'elle rencontrait mais aussi, et surtout, les points positifs : sa réussite malgré tout, reprend sa mère. Pour l'encourager, nous lui parlions de ce qui allait bien et pas de ses difficultés. Je me suis rendu compte après coup qu'elle en avait souffert. »

Faire respecter le tiers temps en plus

En seconde, Chloé bute toujours sur les mots quand elle lit. Retour chez une orthophoniste qui ne parle pas de dyslexie mais de dyspraxie, et conseille à la famille d'aller voir une spécialiste à l'hôpital de Garches. « Je ne savais pas ce qu'était la dyspraxie, explique Anne. La neurologue a confirmé ce diagnostic et nous a expliqué que, dans le cas de Chloé, il n'y avait pas de rééducation possible, mais qu'elle avait droit à un tiers temps en plus à l'école. » Débute alors un parcours du combattant. « Le médecin scolaire a d'abord dit que Chloé ne pouvait pas avoir de PAI (projet d'accueil individualisé), j'ai dû me battre



Anne Dominici et sa fille Chloé, 27 ans.

pour qu'il soit signé. Puis il a été très difficile de faire respecter le tiers temps en plus par certains enseignants. Ils disaient : "La note n'a pas la même valeur". Je leur répondais : "Qu'y a-t-il de si grave si un élève a 14 ou 15 avec un tiers de temps en plus ? Qu'est-ce que la transmission du savoir selon vous ?". Encore aujourd'hui, il y a un gros travail à faire au niveau de l'Éducation nationale pour faciliter la vie des enfants dyspraxiques, pour que les enseignants soient formés. L'institution n'est pas bienveillante avec ces enfants. Cela peut faire beaucoup de dégâts alors qu'ils peuvent trouver leur voie. Nous, nous avons la chance de connaître les codes de l'Éducation nationale mais pour une famille moins bien informée, c'est difficile. Il faut remuer ciel et terre, faire appel si la réponse de l'institution est négative. Ce qui compte, c'est que l'enfant acquiert des compétences, même s'il lui faut un peu plus de temps. »

Bruno Quattrone

Pour en savoir plus

■ La Fédération Dyspraxique Mais Fantastique se donne pour objectifs de rassembler, d'informer et d'aider les familles touchées par la dyspraxie, d'inciter médecins, psychologues et pédagogues à mieux prendre en charge les enfants dyspraxiques, et d'alerter les pouvoirs publics afin que la dyspraxie et les troubles associés soient reconnus comme un handicap à part entière. Plus d'infos sur www.dyspraxie.info.

dossier



Comment apprend-on ?

Les enfants **sont acteurs** de leurs apprentissages

Dossier réalisé par Christian Villain

Comment les enfants apprennent-ils ? Comment leur vient le savoir ? La réponse est loin d'être unanime. De ceux qui affirment qu'il suffit d'écouter le "maître" à ceux qui pensent qu'il faut être actif et échanger avec les autres, les théories de l'apprentissage ont une longue histoire. Pour en mesurer l'impact, il suffit d'observer les pratiques d'enseignement.

« Les apprenants sont au centre, l'apprentissage est de nature sociale et les émotions sont inhérentes à l'apprentissage » : le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE énonce ainsi trois des « principes fondamentaux pour la conception d'un environnement d'apprentissage au 21^e siècle ». Ce rapport du CERI bouscule une vieille conception de l'apprentissage qui reste pourtant bien vivante et se résume en une formule : le prof parle à l'élève qui écoute et qui est censé apprendre.

Dans cette conception, baptisée modèle transmissif, « l'enseignant, celui qui sait, est en position centrale d'émetteur, de transmetteur de connaissances ;



En collaboration avec autrui, l'enfant peut toujours faire plus et résoudre des problèmes plus difficiles que lorsqu'il agit tout seul.

les élèves, ceux qui ne savent pas, sont en position de récepteurs ; les problèmes posés sont d'abord des problèmes de distorsion dans la réception et la compréhension des informations transmises aux élèves », explique Gérard Barnier qui a enseigné la psychologie de l'éducation à l'IUFM d'Aix-Marseille. C'est le professeur qui dit et montre le savoir. Il n'y a rien à apprendre lorsqu'il ne parle pas ou ne montre pas. Le rôle de l'élève se résume à un enregistrement en mémoire du savoir exposé par l'enseignant(e), comme si ce savoir s'imprimait directement dans son cerveau. Il écoute et reçoit ainsi les informations dans sa tête supposée vide.

Au sein d'une classe où tous les élèves reçoivent le même contenu au même rythme, il leur revient de s'adapter au prof et pas l'inverse. Le rythme personnel de chaque enfant ne peut être pris en compte. Il est reproché, de longue date, à cet enseignement frontal de favoriser la passivité de l'élève et d'oublier de développer son esprit critique.

L'image, peu valorisante, la plus fréquente, est celle de l'enseignant qui déverse des connaissances dans la tête de l'enfant devenue une sorte de contenant qui ne demande qu'à être rempli.

Reste que le cours magistral conserve un mérite bien identifié, il est aujourd'hui encore le moyen le plus simple de faire cours à un grand nombre d'élèves en un court laps de temps...

Evaluer des comportements observables

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir été régulièrement remis en cause. Ainsi, le comportementalisme ou behaviorisme, de l'anglo-américain « behavior » qui signifie « comportement », né au début du XX^e siècle aux États-Unis est considéré comme la première théorie complète de l'apprentissage. Son créateur, le psychologue John Watson, ne cherche pas à savoir ce

qui se passe dans le cerveau ou le psychisme des individus dont la compréhension lui semble inaccessible. Il s'intéresse aux comportements observables de celui qui apprend. Par exemple, l'élève devra être capable de distinguer, de nommer ou classer quelque chose. L'apprentissage est envisagé comme un processus mécanique : les bonnes réponses sont récompensées et reproduites, les mauvaises sanctionnées et abandonnées. C'est l'apprentissage par conditionnement. Cette conception a donné naissance à l'enseignement programmé. La matière à enseigner est découpée en petites unités, ce qui doit permettre de faire travailler l'élève par étapes pour l'aider à progresser.

Mais le behaviorisme a vite trouvé ses limites. Il est souvent reproché à ce modèle de transformer l'élève en simple exécutant qui ne comprend pas la signification de ses actes. Le risque étant que les savoirs nouveaux peuvent se superposer sans jamais former un ensemble cohérent.

L'enfant, constructeur de ses connaissances

Le psychologue et biologiste suisse Jean Piaget et ses disciples vont, à partir des années 1920, sortir celui qui apprend de son rôle passif. Il est désormais défini comme le constructeur de ses propres connaissances. Pour le constructivisme, acquérir des connaissances suppose l'activité des apprenants, activité de manipulation d'idées et de savoirs. Car les constructivistes balayent la croyance selon laquelle le cerveau de l'enfant ne serait qu'un vase vide qu'il faudrait remplir. « Quel que soit son âge, l'esprit n'est jamais vierge, table rase ou cire sans empreinte », écrit ainsi le philosophe Gaston Bachelard.

L'intelligence de l'élève va donc s'adapter activement aux informations qu'elle reçoit de deux manières

A lire

- **Comment apprend-on ? Les recherches au service de la pratique. Principe fondamental pour la conception des environnements d'apprentissage du 21^e siècle, CERI-OCDE 2012.**
www.oecd.org/fr/sites/educeri/commentapprend-on
- **Environnements pédagogiques et pratiques novatrices, CERI-OCDE 2014.**
www.oecd-ilibrary.org/education/environnements-pedagogiques-et-pratiques-novatrices

différentes. Soit l'individu en situation d'apprentissage intègre de nouvelles notions en les reliant aux connaissances dont il dispose déjà. Piaget appelle cela l'assimilation. Soit les informations nouvelles bousculent ses cadres mentaux. C'est donc une action de l'environnement sur l'activité cognitive de l'individu qui va avoir pour effet de provoquer des ajustements dans sa manière de penser et de faire. Il est alors poussé à réorganiser ses connaissances, à modifier sa manière de voir et ses conduites. Piaget nomme cela l'accommodation.

Ces deux processus à la fois complémentaires et antagonistes caractérisent l'intelligence entendue comme adaptation, c'est-à-dire comme recherche du meilleur équilibre possible entre l'individu et son milieu de vie.

L'apprentissage est social

Après Jean Piaget, des psychologues cognitifs ajoutent une dimension supplémentaire : le rôle majeur des interactions sociales dans le développement. Pour ces socioconstructivistes, les échanges interpersonnels, notamment entre enseignants et élèves ou entre les élèves, deviennent une source essentielle de progrès cognitifs. Le premier théoricien de ce courant est le psychologue russe Lev Vygotski pour qui sur le processus naturel du développement de l'enfant vient se greffer, de manière décisive, le processus d'éducation qui permet l'éclosion des potentialités. Il souligne que l'élève saura bientôt faire par lui-même, ce qu'il parvient dans un premier temps à réaliser avec l'aide d'un éducateur ou d'autres élèves. Aussi, en collaboration avec autrui, l'enfant peut toujours faire plus et résoudre des problèmes plus difficiles que lorsqu'il agit tout seul.

Le psychologue américain Jérôme Bruner ajoute sa pierre en mettant en avant l'idée « d'échafaudage », qualifiant ainsi les actions de soutien de l'adulte en direction des enfants. Chercheurs en psychologie sociale, Willem Doise et Gabriel Mugny étudient les progrès

Bonnes ou mauvaises erreurs

- Dans le modèle transmissif, l'idéal est de ne jamais se tromper. L'erreur pourrait créer de mauvais réflexes ou s'imprimer dans la tête de l'élève. Si toutefois il commet une erreur, la seule solution est de lui expliquer à nouveau ou de lui refaire apprendre en lui demandant d'être plus attentif.
- Dans les conceptions constructivistes, pas question de faire barrage à l'erreur. Elle est l'expression de représentations cognitives préexistantes dans le cerveau de l'enfant qui sont des obstacles à l'acquisition de nouveaux concepts. L'éducation doit aider à franchir ces obstacles. L'erreur devient un épisode utile dans l'élargissement des connaissances.

induits par le conflit sociocognitif. Par exemple, lorsque l'enseignant ménage des tâches qui peuvent faire émerger, parmi les élèves de sa classe, des divergences de points de vue et des représentations différentes d'un phénomène. Chaque enfant prend ainsi conscience de réponses autres que la sienne et donne lui-même des pistes de réflexion. Et le professeur engage en prolongement un travail explicatif. La méthode peut servir à l'occasion d'une leçon sur la préhistoire, la croissance des végétaux, le mouvement des planètes ou tout autre sujet. Avec toujours la conviction que les connaissances seront plus solidement acquises si l'enfant participe activement à leurs constructions.

Les théories de l'apprentissage ont en commun un même objectif, essayer de répondre à une question essentielle : « Comment apprend-on ? ». Au cours de sa scolarité, chaque enfant a des chances d'être confronté à différentes pratiques pédagogiques adaptées à l'une ou l'autre de ces théories. Tout dépend des choix de l'éducateur, de la discipline enseignée et des conditions d'enseignement.



Dans le modèle transmissif, le rôle de l'élève se résume à un enregistrement en mémoire du savoir exposé par l'enseignant(e).

Neurosciences et éducation

L'importance des émotions est attestée

Les recherches sur le cerveau ouvrent de belles perspectives et viennent souvent valider des travaux de psychopédagogues. Mais, pour l'instant, peu de nouveautés pratiques pour l'enseignement. Point de vue de Jean-Michel Zakhartchouk, professeur de français honoraire et rédacteur aux Cahiers Pédagogiques, Catherine Reverdy et Marie Gausse, ingénieures d'études à l'Institut français de l'éducation (ENS Lyon).



Les neurosciences montrent que le cerveau continue de se transformer tout au long de la vie en fonction des apprentissages.

« La plasticité du cerveau est peut-être l'apport le plus intéressant des neurosciences, estime Catherine Reverdy. Elles montrent que le cerveau continue de se transformer tout au long de la vie en fonction des apprentissages. L'implication pour l'école, c'est qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Il est donc faux de penser que tout se joue avant trois ou six ans, même si nous observons des périodes plus productives

que d'autres ». Jean-Michel Zakhartchouk constate que « cette plasticité cérébrale permet d'apprendre à tout âge et nous incite à lutter contre le fatalisme. Cela rend plutôt optimiste ». Il observe que « le débat entre l'inné et l'acquis semble dépassé. C'est vrai que chaque enfant a des dispositions mais les expériences vécues modifient l'organisation des réseaux de neurones. Tout passe par ces connections neuronales ». Longtemps professeur de français en collège, il trouve « très intéressant » le principe de « l'inhibition », qui permet à un enfant de « résister » à certains automatismes cognitifs pour s'adapter à des situations plus complexes. « Grâce aux circuits neuronaux, il bloque la réponse non pertinente, pour aller vers le raisonnement ».

Les neurosciences n'expliquent pas tout

Très souvent, les travaux des neuroscientifiques viennent surtout valider des constats plus anciens. « Nous avons assisté à des expériences en laboratoire de psychologie cognitive, explique Marie Gausse. L'objectif du chercheur était surtout de vérifier et d'affiner, grâce à l'IRM, des résultats d'études réalisées auparavant en psychopédagogie sans imagerie cérébrale ».

Toutes ces confirmations ne sont pas pour déplaire. Les observations des neurosciences « bousculent les théories de l'apprentissage par pure imprégnation où l'élève doit se contenter d'écouter de façon passive, souligne Jean-Michel Zakhartchouk. Elles encouragent une pédagogie active qui travaille à ce que les élèves établissent des liens. Cela va aussi dans le sens de la différenciation pédagogique. Enfin, l'importance des émotions est attestée par l'absence de frontière rigide entre le cognitif et le psycho-affectif ». Même point de vue de Catherine Reverdy et Marie Gausse : « Il y a bien confirmation que l'apprentissage est social. Le cerveau ne se développe pas tout seul, ce sont les interactions avec l'environnement qui permettent par exemple d'apprendre à parler ».

Toutefois, elles se refusent à tout enthousiasme immodéré. Certaines découvertes ne le sont pas vraiment, par exemple les préconisations sur l'importance du sommeil pour l'apprentissage. « Nous ne pouvons qu'approuver mais le constat en lui-même n'est pas vraiment une révélation ». Surtout, insistent-elles, « pour l'instant, tout cela ne fournit aucun outil nouveau pour la pratique de l'enseignement ».

Elles mettent surtout en garde contre « la fascination exercée par certaines présentations très simplifiées des neurosciences promettant des miracles en matière d'éducation. Cette simplification à outrance risque d'apporter des déceptions ». Jean-Michel Zakhartchouk reste vigilant face à « la tentation scientiste » de certains qui auraient la prétention de dicter une manière d'éduquer. Or, « la pédagogie, comme la médecine, reste quand même un pragmatisme ». Mais le rédacteur des *Cahiers Pédagogiques* demeure optimiste. « Il y a encore beaucoup à explorer, les neurosciences en sont encore aux balbutiements. Il faut articuler ce qu'elles nous disent avec la sociologie. Les obstacles à l'apprentissage sont aussi socio-culturels, il ne faut pas l'oublier ».

Dans une classe coopérative à Grand-Quevilly (76)

Travailler ensemble pour mieux apprendre

Travaux collaboratifs, absence de notes et conseil coopératif : Caroline Tambareau, professeure d'histoire-géographie dans un collège de Seine-Maritime, utilise depuis une quinzaine d'années une pédagogie inspirée de la méthode de Célestin Freinet. Avec en plus un blog très actif.



« Mon objectif est de faire travailler les élèves ensemble et de permettre à chacun de progresser en agissant sur le climat de la classe, sur la motivation. Donc, je ne les mets pas en compétition », explique Caroline Tambareau. Professeure d'histoire-géographie au collège Edouard Branly à Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, elle se réclame d'une pédagogie coopérative. « Je ne mets plus de notes depuis 2008 afin de valoriser les progrès de chaque élève par rapport à lui-même et éviter qu'il garde toute l'année le poids des échecs antérieurs.

Lorsque je rends des copies, j'évalue les compétences mises en œuvre. J'ai la chance que les programmes de ma discipline soient déjà déclinés en capacités. Les élèves doivent savoir rédiger, se situer dans le temps, dans la chronologie, etc. »

L'année est rythmée par de nombreux travaux de groupe, « des écrits collaboratifs où des élèves étudient à plusieurs un même document », et beaucoup d'exposés « pour que les élèves apprennent à s'exprimer à l'oral. L'acquisition des connaissances est essentielle mais j'essaie aussi de développer l'esprit critique. Il faut qu'ils soient outillés pour comprendre un événement, analyser une situation, pour se forger leur propre opinion ».

Des tuteurs pour les élèves en difficulté

La nouveauté, depuis l'an dernier, c'est la réunion de conseils coopératifs dans le cadre de l'heure de vie de classe. « L'ordre du jour est établi avec les élèves qui prennent en charge la distribution de parole et le secrétariat de la séance. Cette réunion permet de gérer les conflits, d'essayer de créer une solidarité entre élèves ». La mise en place et le suivi du tutorat entre

élèves, pour ceux qui sont en difficulté, est la responsabilité du conseil coopératif. En cours, « l'ambiance est plutôt studieuse et motivée. Par delà la diversité de compétences, je constate que tous travaillent. Je ne vois pas d'élèves passifs qui attendent que les choses se passent. »

Enseignante depuis trente ans, elle a choisi cette méthode pédagogique inspirée de Célestin Freinet il y a une quinzaine d'années. « Je me suis vite rendu compte que les méthodes que l'on m'avait apprises ne fonctionnaient pas forcément pour tous les enfants. Or, le but de l'école est d'aider tous les élèves à réussir. » Caroline Tambareau a créé un blog pour ses classes. Les élèves y trouvent le plan de travail de chaque séquence de cours et des questionnaires en ligne. Mais aussi des textes, images ou vidéos pour compléter la leçon ou préparer des questions pour le cours à venir. « Cela me permet d'affiner mon travail et de réagir directement par rapport aux erreurs de certains élèves. »

Le blog lui permet aussi de rencontrer des enseignants d'autres académies. « Je correspond avec des collègues que je n'aurais sûrement pas croisés dans mon cursus. » Des échanges qui évoquent aussi pour elle la nécessaire interdisciplinarité. « Cela existe depuis longtemps. L'intérêt des EPI, en place depuis cette année, est de formaliser cela et de garantir à chaque élève qu'il participera à des projets pendant sa scolarité. » A-t-elle un projet précis ? « A proximité du collège, il y a un grand cimetière militaire anglais qui date de la Première Guerre mondiale. Aux archives, nous trouvons la trace d'un hôpital militaire dans la commune voisine et d'autres documents. Je pense qu'il y a la matière pour un projet interdisciplinaire qui associe l'histoire, le français, la documentation, peut-être les langues. J'ai lu beaucoup de choses délirantes sur les EPI. Mon but reste de travailler sur le programme de ma discipline. Je n'ai pas l'intention de faire du macramé ».

<http://lewebpedagogique.com/ct2015/>

Le rôle des parents

Aider son enfant sans refaire l'école à la maison

Rendre son enfant plus autonome, vérifier par le dialogue ce qu'il a compris des cours, éduquer grâce aux loisirs en famille et éviter de lui mettre en permanence la pression. Les conseils de Michel Develay, professeur émérite d'université, chercheur en sciences de l'éducation.

1 Ne pas devenir un professeur bis

« Le père ou la mère ne doit pas devenir le deuxième professeur à la maison. Ceux qui, considérant que l'école ne fait pas correctement son travail, se transforment en répétiteurs, risquent de ne plus jouer leur rôle de parent. Aujourd'hui, la pression est de plus en plus forte sur les enfants car, même avec bac+5, on n'est pas sûr de trouver un emploi. Mais les enfants se sentent en permanence sous le feu des projecteurs

Le père ou la mère ne doit pas devenir le deuxième professeur à la maison.



et certains ont le sentiment, concernant leurs études, d'être poursuivis, espionnés. La difficulté pour les parents est de trouver un équilibre entre une surveillance de tous les instants et le risque de passer à côté d'un vrai problème de scolarité. »

2 Tester sa compréhension de la leçon

« Si l'enfant n'a pas compris, ce n'est pas forcément parce qu'il n'a pas entendu ou qu'il n'a pas été attentif. En effet, quiconque reçoit une information voit cette information se confronter avec ce que Gaston Bachelard appelait « le déjà là ». Il y a déjà quelque chose qui est là, dans l'esprit des enfants. Le cerveau n'est pas comme une terre vierge sur laquelle viendrait s'imprimer la parole du maître. Dès lors que l'on commence à parler d'un sujet, l'information que reçoit l'enfant se heurte à un système de représentation préexistant qui peut être un obstacle à la compréhension. Aider sa fille ou son fils, consiste à l'amener à évoquer ce qui, peut-être, ne l'a pas été en classe, c'est-à-dire ses représentations. Lui demander : pour toi, ce que vous avez dit en classe, cela correspond à quoi ? Tu en penses quoi ? Il faut l'inciter à réfléchir, à confronter ce qu'il pense de ce qu'a dit le professeur avec ce qu'il

aurait dû en retenir. C'est un moyen de compléter, d'enrichir, de l'aider à construire son savoir. Bien sûr, pour les enfants dont le maître aura déjà utilisé cette méthode, il y aura moins de problèmes. »

3 Rendre ses enfants autonomes

Un enfant doit être rendu progressivement de plus en plus autonome. En se fixant cet objectif, il est possible de faire évoluer son aide de l'école au collège, puis au lycée. A chaque fois que l'on peut, il faut lui lâcher les baskets concernant ses études. Il faut l'autonomiser. Il y a une sorte d'homologie entre éducation familiale et éducation scolaire. En rendant son fils ou sa fille plus autonome dans la vie familiale, on l'aide à acquérir son autonomie dans son apprentissage scolaire. Cela commence dès l'école primaire. Quand il rentre de l'école, est-ce qu'il vaut mieux qu'il joue, qu'il goûte ou qu'il travaille ? Dans quel ordre ? Discuter de cela avec lui, le mettre en pratique permet progressivement de le rendre autonome.

Bien sûr, rendre autonome ne veut pas dire être laxiste. Dans certaines familles, les enfants peuvent tout faire, même n'importe quoi. Dans d'autres, ils n'ont le droit de rien faire. Dans d'autres encore, on discute pour savoir ce qui est autorisé. Ainsi le psychologue Jacques Lautrey a observé le comportement des familles face à la télévision. Dans certaines, la règle est très rigide, tous les soirs à la même heure, les enfants arrêtent de regarder, alors qu'ailleurs les enfants regardent ce qu'ils veulent, quand ils veulent. Enfin, dans d'autres familles, cela dépend de l'intérêt du programme, les parents essaient de contractualiser, de discuter de la décision. Ce sont les familles qui contractualisent, qui discutent où les enfants réussissent le mieux.

4 Proposer des activités en famille

« L'éducation ne peut pas se réduire aux questions du type : Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui à l'école ?

Comment cela s'est-il passé ? Quelle note as-tu eue ? L'important, c'est la présence active des parents. Ce sont plutôt les activités communes en famille qui vont influencer sur l'apprentissage scolaire. Pour cela, l'environnement affectif a au moins autant d'importance que le milieu socioculturel.

Les enfants qui réussissent sont souvent ceux dont les parents acceptent qu'ils échouent dans leurs activités de loisirs en famille. L'important étant d'organiser des activités dans lesquelles ils s'investissent. Par exemple, faire un gâteau même s'il n'est pas forcément réussi donne à un enfant un pouvoir énorme. La première fois avec son père ou sa mère, ensuite il le fera seul. Si le gâteau est mal cuit, on envisage ensemble comment faire pour la prochaine fois. »

5 Dialoguer avec les enseignants

« Il faut à chaque fois que c'est nécessaire dialoguer avec les enseignants. En revanche, ce qu'il convient de ne pas faire, c'est de formuler en présence de sa fille ou de son fils des critiques radicales de la pédagogie de l'enseignant, sauf, bien sûr, s'il s'agit d'une personne agressive ou qui porte atteinte à la santé des enfants. Dans un parcours scolaire, il y a des enseignants qui ne savent pas s'adapter aux enfants. Mais mon point de vue est qu'il ne faut pas prendre le contrepieds sur les pratiques d'enseignement.

Il faut plutôt dire à son enfant : oui, c'est vrai, ton professeur ne sait pas bien écouter, il, ou elle, pourrait passer plus de temps à vous poser des questions mais c'est comme ça pour le moment. Il ne s'agit pas de prêcher la résignation mais lui expliquer que la vie est faite d'adaptations. Laissons les enfants s'adapter à des maîtres différents. Car si je laisse entendre que cet enseignant est un désastre, cela deviendra trop difficile pour mon fils ou ma fille. On risque de lui faire perdre ses repères dans la classe et saper son rapport au savoir. »

Les enfants qui réussissent sont souvent ceux dont les parents acceptent qu'ils échouent dans leurs activités de loisirs en famille.



Pour en savoir plus

■ Théories de l'apprentissage

- Gérard Barnier, *Théories de l'apprentissage et pratiques d'enseignement*. www.ac-nice.fr/iencagnes/file/peda/general/Theories_apprentissage.pdf
- Willem Doise et Gabriel Mugny, *Psychologie sociale et développement cognitif*, A. Colin, 1997.
- *Eduquer et former*, Sciences Humaines, 2001.
- Jean Piaget, *La psychologie de l'intelligence*, A. Colin, 1967.
- Gaston Bachelard, *La formation de de l'esprit scientifique*, J. Vrin, 1938.

■ Enseignement, éducation

- Gérard Barnier, *Le tutorat dans l'enseignement et la formation*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Jean-Michel Zakhartchouk, *Apprendre à apprendre*, Canopé, Editions Eclairer -2015.
- Michel Develay, *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, éd. ESF, 1992.
- *Parents, comment aider votre enfant ?*, ESF éditeur, 1999.

■ Neurosciences et éducation

- *Les Cahiers Pédagogiques*, N°527, dossier *Neurosciences et pédagogie*, coordonné par Nicole Bouin et Jean-Michel Zakhartchouk. www.cahiers-pedagogiques.com
- Olivier Houdé, *Apprendre à résister*, Le Pommier, 2014.
- Jean-Philippe Lachaux, *Le cerveau funambule. Comprendre et apprivoiser son attention grâce aux neurosciences*, Odile Jacob, 2015.
- Marie Gausse et Catherine Reverdy, *Neurosciences et éducation : la bataille des cerveaux*, Veille et Analyse IFÉ (ENS-Lyon), 2013. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/http://eduveille.hypotheses.org/5704>

■ Pédagogie coopérative

- *Les Cahiers Pédagogiques*, N°505, dossier *Mieux apprendre avec la coopération*, coordonné par Sylvain Connac et Stéphanie Fontdecaba www.cahiers-pedagogiques.com
- Sylvain Connac, *La personnalisation des apprentissages*, ESF éditeur, 2012, et *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, ESF éditeur, 2009.
- Institut coopératif de l'école moderne : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>

Du 17 septembre au 2 octobre 2016

12^e édition du Famillathlon

Faire découvrir aux différentes générations les bienfaits du sport, motiver les familles à prendre du temps pour les pratiquer régulièrement. Telle est la vocation du Famillathlon organisé partout en France. 300 associations et 500 bénévoles proposent au public à Paris et dans 12 autres villes d'essayer de nombreuses disciplines : athlétisme, running, sports collectifs, arts martiaux, babygim, tir à l'arc... Des activités de handisport sont également proposées : tandem non-voyant, handibasket, handibike...

Retrouvez lieux et dates sur www.famillathlon.org.

1^{er} octobre 2016

L'université d'automne de Prisme

L'association Prisme (Promotion des initiatives sociales en milieu éducatif) propose, le samedi 1^{er} octobre 2016 à Paris, une université d'automne sur le thème « Education globale et régulations territoriales ». Le programme détaillé et les modalités d'inscription seront disponibles prochainement sur leur site.

prisme-asso.org

8 octobre 2016



Salon de l'Étudiant spécial « parents »

Pour la première année, l'Étudiant organise un salon spécialement conçu pour les élèves et leurs parents. Objectif : apporter des réponses concrètes à tout ce qui a trait à la scolarité et à la vie quotidienne des collégiens, lycéens et étudiants. Le salon sera organisé en 7 villages thématiques au sein desquels associations de la communauté éducative et organismes de formations seront regroupés. Au cœur de chaque espace, les parents

pourront dialoguer avec des experts qui leur apporteront des conseils personnalisés et des clés pour repérer et envisager les conduites à adopter sur de nombreuses questions : formation, emploi, nouvelles manières d'apprendre, psycho, santé et sport, international, engagement et citoyenneté. Des animations riches et variées et des tables rondes conduites par des professionnels seront également proposées.

Au Paris Event Center, La Villette, de 10h à 18h.

Plus d'infos : www.letudiant.fr/etudes/salons/paris-salon-de-l-etudiant-special-parents.html

13 et 14 octobre 2016

15^e édition du Neuj'Pro

Depuis 2002, le conseil départemental de l'Allier, adhérent de l'Anacej (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes),



organise les Rencontres nationales des professionnels et des élus de la Jeunesse, Neuj'Pro, à Vichy. Pendant deux jours, professionnels et élus en charge de la jeunesse sont invités à se questionner autour du thème « Les politiques jeunesse face aux nouvelles configurations territoriales ». Cette année, plusieurs ateliers et tables rondes porteront plus précisément sur la question de la participation des jeunes, avec notamment la table ronde consacrée aux initiatives citoyennes des jeunes ou bien encore grâce à l'atelier participatif « La place des jeunes dans les politiques publiques ».

Pour s'inscrire : allier.fr/206-le-neuj-pro.htm#

19 octobre 2016

Colloque mineurs isolés étrangers à Paris

Issu de la recherche-action NAMIE (Nouvel accueil mineurs isolés étrangers) menée par le Centre Babel et soutenue par la ville de Paris, un colloque aura lieu le 19 octobre à l'hôtel de ville. Il permettra aux chercheurs et partenaires impliqués dans l'accueil de ces jeunes aux trajectoires si particulières de confronter les points de vue mais surtout de dévoiler des pistes pour favoriser la prise en charge. Trois tables rondes sont au programme : « Apaiser et renforcer la relation éducative » ; « Comment penser le médiateur transculturel dans l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés » ; « De la recherche aux pratiques : la nécessité de croiser les regards – la construction d'un projet partagé ».

Inscriptions : centrebabel.fr



Calendrier fédéral

- **Journée des présidents** : samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016 à Paris, 14 janvier 2017, samedi 25 et dimanche 26 mars 2017.
- **Colloque** : samedi 19 et dimanche 20 novembre 2016.
- **Journées thématiques** : samedi 8 octobre 2016, samedi 7 janvier 2017, samedi 11 mars 2017, samedi 8 avril 2017.
- **71^e congrès national** : samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin 2017 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

De fortes augmentations des tarifs partout en France

La gratuité à l'école remise en cause

Livres, transport scolaire, cantine : l'État et les collectivités coupent dans les aides mises en place et remettent en cause le principe de la gratuité, qui n'était déjà pas acquis partout.

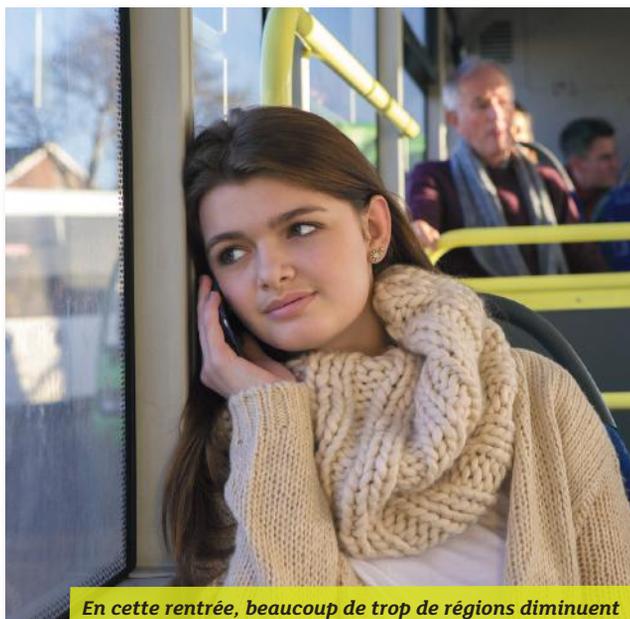
La scolarisation des enfants représente un coût de plus en plus élevé. « Transports, livres, fournitures, cantine... : cela va devenir très difficile pour les familles de faire face, estime Hervé-Jean Le Niger, vice-président national de la FCPE. Tout devrait être gratuit, ou au moins basé sur le quotient familial pour ce qui concerne la cantine. » Et au contraire, tout augmente.

Le gouvernement vient ainsi d'abroger la remise de principe sur les frais de cantine et d'internat, qui allait de 20 % pour trois enfants à 100% à partir du 6^e enfant. « Quand on sait qu'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, cela va précariser les parents et remettre en cause pour certains élèves le seul repas équilibré de la journée », s'inquiète Hervé-Jean Le Niger. Argument du ministère de l'Éducation nationale : c'est aux régions de prendre en charge ce dispositif. Liliana Moyano, présidente de la FCPE nationale, a alerté par courrier le 31 mai dernier la ministre Najat Vallaud-Belkacem : « À l'heure où de nombreuses collectivités territoriales coupent dans leur budget éducatif, augmentent les tarifs de la cantine et du transport scolaire, laisser à leur appréciation la possibilité de créer une remise de principe ou non serait une façon de creuser un peu plus encore les inégalités territoriales. »

Fiscalité indirecte

La FCPE a demandé à ses conseils départementaux de faire remonter les atteintes à la gratuité constatées, en vue d'un rendez-vous avec l'Association des régions de France. Concernant les

manuels scolaires, des problèmes surgissent dans de nombreuses régions, notamment en Bretagne et en Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin. Cette dernière a supprimé le chèque livres de 70 € pour l'achat des manuels scolaires qui était en place en Poitou-Charentes pour tous les élèves du lycée. Seuls les élèves entrant en seconde recevront une aide de 70€, ou 150€ si la famille bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire. Cela remet en cause la gratuité organisée par la FCPE locale grâce à un système de bourses aux livres mis en place pour tous les lycéens : ceux-ci disent en début d'année de quels livres ils ont besoin, la FCPE commande ceux qu'elle n'a pas, et leur prête l'ensemble des manuels contre les 70€ de chèques livres et un chèque de caution. Une façon de mutualiser, car 70€ ne suffisent pas pour les manuels de toutes les filières du lycée, même d'occasion. Cette année, pour les élèves de première et terminale, la FCPE va essayer d'amortir en demandant au maximum 35€ aux élèves. Ces nouveaux frais viennent s'ajouter à une augmentation des repas à la cantine, 30 centimes par jour, quels que soient les revenus des parents. Et à l'augmentation du transport scolaire : le forfait unique de 45 € par élève est passé à 100€ pour les écoliers, 125 € pour les collégiens et 150 € pour les lycéens pour l'année.



En cette rentrée, beaucoup de trop de régions diminuent le montant des aides pour le transport scolaire.

« Nous sommes un département rural, et le bus scolaire est souvent la seule solution, souligne Jeanne Baudry, présidente de la FCPE des Deux-Sèvres. Nous craignons que certaines familles s'organisent autrement, que cela vide les bus et rende les lignes moins rentables. Les élus pourraient alors augmenter à nouveau les tarifs, ou même, à terme, fermer des lignes. Ils nous disent que l'État a baissé les dotations de 40 millions d'euros, et qu'ils ne souhaitent pas augmenter la fiscalité. Ils les augmentent de façon indirecte, mais pour certaines familles seulement, sans faire marcher la solidarité. » Pour une famille des Deux-Sèvres avec un enfant au collège et un autre en première, ces augmentations représentent au moins 260 € par an.

Dante Sanjurjo

Paris

Bug d'Affelnet : l'immobilisme coupable de l'académie

Après un dysfonctionnement du logiciel d'affectation Affelnet, les enseignants et parents du lycée Turgot ont appris que l'établissement accueillerait 83 % d'élèves boursiers à la rentrée prochaine. Suite à ce bug, la FCPE Paris dénonce le non-pilotage académique, car depuis trois ans, elle sollicite qu'un comité se réunisse pour décider des adaptations indispensables à cette procédure. Si le système Affelnet a des défauts, il a pourtant instauré une meilleure mixité scolaire et sociale dans les lycées parisiens. Il s'agit de poursuivre dans cette voie.

fcpe75.org

Isère

Un plan numérique qui nécessite des ajustements

La FCPE Isère interroge le président du conseil départemental sur sa décision d'équiper certains collégiens de 5^e avec des tablettes numériques. Elle demande des précisions sur les modalités de cette opération : quel financement pour les bornes Wifi, quelles mesures prévues pour les risques d'exposition aux radiofréquences, quels frais supplémentaires pour les familles ?

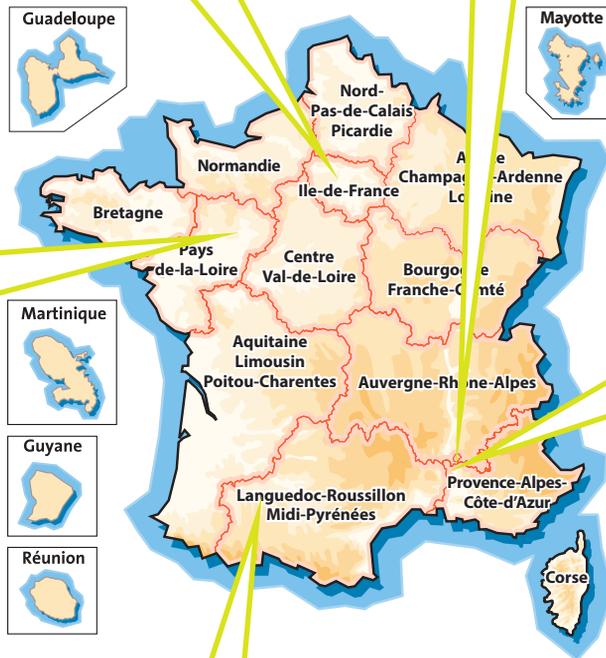
<http://38.fcpe-asso.fr>

Sarthe

Les parents d'élèves réclament un CDEN

Le conseil d'administration de la FCPE Sarthe a exprimé son profond mécontentement suite à l'annulation du conseil départemental de l'Education nationale fin juin alors que de très nombreuses fermetures de classe se confirment dans le département. Pour les parents d'élèves, cette décision imposée par la direction académique témoigne d'un manque de respect des partenaires de cette instance qui conforte l'idée qu'elle n'est plus qu'une chambre d'enregistrement de mesures déjà arrêtées.

<http://72.fcpe-asso.fr>



Hautes-Alpes

Transport scolaire payant dans le Briançonnais : ça suffit !

Pour les collégiens et lycéens des communes de Puy-Saint-André et Villard-Saint-Pancrace, le transport scolaire sera payant à partir de la rentrée 2016. C'est déjà le cas pour les élèves de Briançon depuis plusieurs années. La FCPE des Hautes-Alpes dénonce cette situation mettant à mal l'égalité d'accès à l'école.

<http://05.fcpe-asso.fr>

Gers

Deux lycéennes étrangères interdites d'école

Originaires du Burkina Faso et d'Albanie et scolarisées dans le Gers, deux lycéennes se sont vues refuser leur réinscription pour l'année scolaire prochaine parce qu'elles font l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). La FCPE départementale et nationale se sont associées à d'autres organisations pour dénoncer cette décision parfaitement illégale.



Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11
Tél. : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr / E-mail : fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction :
Liliana Moyano

Responsable de la revue : Laurence Guillermond
Rédactrice en chef : Alexandra Defresne

Réalisation : Alliance Partenaires Graphiques.

>> Rédacteurs : Valérie Déchaud-Geneste, Emilie Gilmer, Marianne Peyri, Bruno Quattrone, Dante Sanjurjo, Christian Villain.

>> Infographie : David Lory.

>> Crédits photos : Fotolia. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00. www.mistralmedia.fr
Directeur général : Luc Lehérecy
Directeur commercial : Vivian Favro

Impression : Vincent Imprimeries - 37000 Tours

CPPAP : 1020 G 87187
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE DES PARENTS

6 € par an pour 6 numéros

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Date et signature :

à renvoyer avec un chèque
à l'ordre de la FCPE, 108, avenue
Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11